UTILISATION ET SÉCURITÉ

SIÈGE MONDIAL

JLG INDUSTRIES, INC.
1 JLG Drive
McConnellsburg, PA 17233-9533
États-Unis
Téléphone (717) 485-5161
Télécopieur (717) 485-6417

BUREAU EUROPÉEN

JLG INDUSTRIES (EUROPE)
Kilmartin Place,
Tannochside Park,
Uddingston, Scotland, G71 5PH
Royaume-Uni
Téléphone 01698811005
Télécopieur 01698811055

BUREAU AUSTRALIEN

JLG INDUSTRIES (AUSTRALIA)
P.O. Box 5119
11 Bolwarra Road
Port Macquarie
N.S.W. 2444
Australie
Téléphone (02) 6581 1111
Télécopieur (02) 6581 0122

EURO SPEC
EN280

NQA ISO9001 REGISTERED COMPANY
NATIONAL ACCREDITATION OF CERTIFICATION BODIES
BS EN ISO 9001 Certificat n° 6917

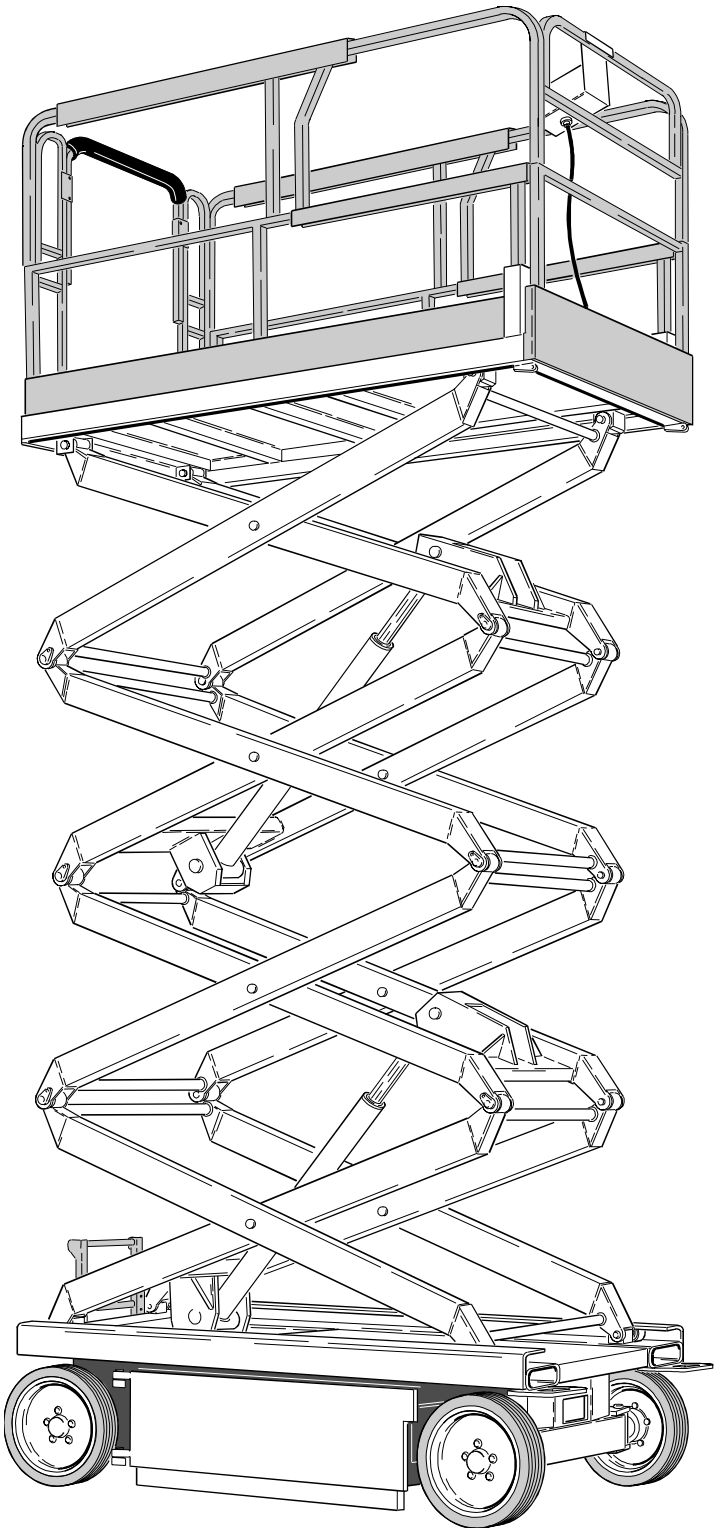

Modèles
1932E2
2032E2
2646E2
3246E2

Revised July 21, 2003 ***IMPRIMÉ AUX ÉTATS-UNIS*** ***3122067***
French

AVANT-PROPOS

L'objet de ce manuel est de fournir à l'utilisateur des instructions permettant une exécution correcte des tâches pour lesquelles la machine a été conçue. Il est important de mettre l'accent sur la manière correcte d'utiliser la machine. Ce manuel devra être entièrement LU et COMPRIS avant de tenter de faire fonctionner la machine. **LE MANUEL D'UTILISATION EST UN OUTIL ESSENTIEL.** Veiller à bien le garder dans la machine. **IL EST BON DE RAPPELER QU'UNE MACHINE NE PEUT PAS ÊTRE PLUS SÛRE QUE SON CONDUCTEUR.**

DANS LA MESURE OÙ LE CONSTRUCTEUR N'A AUCUN CONTRÔLE DIRECT SUR L'UTILISATION ET LA CONDUITE DE LA MACHINE, LA SÉCURITÉ EN LA MATIÈRE RELÈVE DE LA RESPONSABILITÉ DE L'UTILISATEUR ET DE SON PERSONNEL DE CONDUITE.

LES INSTRUCTIONS FIGURANT DANS CE MANUEL SUPPOSENT UNE UTILISATION DE LA MACHINE DANS DES CONDITIONS ADÉQUATES ET DANS SA CONFIGURATION D'ORIGINE. L'OSHA INTERDIT FORMELLEMENT TOUTE TRANSFORMATION ET/OU MODIFICATION DE CETTE MACHINE SANS AUTORISATION ÉCRITE DE JLG INDUSTRIES.

CE « SYMBOLE SÉCURITÉ » EST UTILISÉ POUR ATTIRER L'ATTENTION DU LECTEUR SUR CERTAINS RISQUES POTENTIELS CONSTITUANT DES DANGERS DE MORT OU DE BLESSURE GRAVE.

La sécurité du personnel et le bon usage de la machine étant de première importance, ce manuel comprend un certain nombre de paragraphes intitulés DANGER, AVERTISSEMENT, ATTENTION, IMPORTANT, INSTRUCTIONS et **REMARQUE**, définis de la manière suivante :

⚠ DANGER

SIGNALE UNE SITUATION DE DANGER DE MORT OU DE BLESSURE GRAVE IMMÉDIAT.

⚠ AVERTISSEMENT

SIGNALE UNE SITUATION POTENTIELLEMENT DANGEREUSE CONSTITUANT UN DANGER DE MORT OU DE BLESSURE GRAVE.

⚠ ATTENTION

SIGNALE UNE SITUATION POTENTIELLEMENT DANGEREUSE SUSCEPTIBLE D'ENTRAÎNER UNE BLESSURE MINEURE OU BÉNIGNE. ÉGALEMENT UTILISÉ POUR METTRE EN GARDE CONTRE DES PRATIQUES DANGEREUSES.

⚠ IMPORTANT

DIRECTIVES OU INSTRUCTIONS IMPORTANTES ESSENTIELLES À LA SÉCURITÉ, DESTINÉES À ÉVITER DES PROBLÈMES DE FONCTIONNEMENT OU DES DÉGÂTS POTENTIELS À LA MACHINE.

Dans ce manuel, les « Remarques » fournissent des renseignements relevant de domaines particuliers.

⚠ IMPORTANT

IL EST POSSIBLE QUE JLG INDUSTRIES AIT PUBLIÉ DES BULLETINS RELATIFS À LA SÉCURITÉ DU PRÉSENT PRODUIT JLG. S'INFORMER AUPRÈS DE JLG INDUSTRIES OU DU DISTRIBUTEUR AGRÉÉ LOCAL DE L'EXISTENCE DE TOUS BULLETINS DE SÉCURITÉ AYANT ÉVENTUELLEMENT ÉTÉ PUBLIÉS PAR JLG POUR LE PRÉSENT PRODUIT JLG. VEILLER À CE QUE LE PRODUIT JLG CONCERNÉ SOIT CONFORME À TOUTES LES STIPULATION DE CES BULLETINS.

En raison des constantes améliorations apportées à ses produits, JLG Industries, Inc. se réserve le droit de modifier leurs caractéristiques sans préavis. Des renseignements à jour pourront être obtenus auprès de JLG Industries, Inc.

Page laissée blanche délibérément

Les instructions figurant dans ce manuel supposent une utilisation de la machine dans des conditions adéquates, sans qu'elle ait subi de modifications par rapport à sa configuration d'origine... conformément à la réglementation de l'OSHA.

À LIRE !

La propriété, l'utilisation, la réparation et/ou l'entretien de cette machine font l'objet de lois et réglementations locales, régionales et nationales. La connaissance et le respect des ces lois et réglementations relèvent de la responsabilité de son propriétaire ou utilisateur. La principale réglementation en la matière aux États-Unis est la Federal OSHA Safety Regulations*. Certaines des stipulations de la règlementation de l'OSHA, en vigueur à la date de publication de ce manuel, sont indiquées ci-dessous sous forme abrégée.

Cette liste de stipulation ne libère pas le propriétaire ou utilisateur de sa responsabilité et de son obligation de déterminer quelles lois et réglementations s'appliquent et ce qu'elles stipulent, ni de les respecter. Le fait que ces stipulations soient indiquées ici ne signifie en aucun cas l'engagement de JLG Industries, Inc. en matière de responsabilité.

1. Seuls des conducteurs formés et agréés sont autorisés à conduire l'élévateur à nacelle.
2. Tout élévateur défaillant doit être mis hors service jusqu'à sa réparation.
3. La fonction de chaque commande doit être indiquée clairement.
4. Contrôler les commandes quotidiennement avant la mise en service afin de s'assurer de leur bon fonctionnement.
5. Selon les stipulations de la réglementation locale ou des règles de sécurité du chantier ou de l'employeur, tout le personnel à bord de la nacelle doit porter en permanence un dispositif antichute et autre équipement de sécurité.
6. Ne pas dépasser les limites de poids indiquées par le fabricant.
7. Les panonceaux d'instructions et avertissement doivent être lisibles.
8. Toute modification d'un élévateur à nacelle « sur le terrain » en vue d'une utilisation autre que celle prévue par le fabricant fera l'objet d'une déclaration écrite du fabricant certifiant que la machine restera conforme aux stipulations de JLG et aux règles de sécurité de l'OSHA et qu'elle sera, au minimum, aussi sûre qu'avant ladite modification.
9. Ne pas utiliser un élévateur à nacelle à proximité de lignes de haute tension sauf si elles ont au préalable été mises hors tension ou si une distance suffisante est maintenue.
10. Le personnel utilisant un élévateur à nacelle devra avoir été formé à reconnaître et éviter les situations présentant des dangers.
11. Sauf en cas d'urgence, ne pas utiliser les commandes au sol sans la permission du personnel se trouvant à bord de la nacelle.
12. Le chantier et l'élévateur à nacelle doivent être inspectés à intervalles réguliers par du personnel compétent.
13. Le personnel travaillant depuis la nacelle doit se tenir debout sur le plancher et non sur des caisses, des planches, la main courante ou autre objet pour atteindre la position de travail.

***** La réglementation de l'OSHA en vigueur aux États-Unis à la date de publication de ce manuel comprend, sans toutefois s'y limiter, les articles 29 CFR 1910.67, 29 CFR 1926.20, 29 CFR 1926.21, 29 CFR 1926.28, 29 CFR 1926.400 et 29 CFR 1926.556.

APPLICABILITÉ

Édition originale du manuel - Janvier 1998

Révision - Juin 1998

This manual was translated from manual # 3120854 in August, 1998.
Model 3246E2 was added to this manual on February 22, 1999 (pages effected - cover, 2-4, 2-5, 2-6, 4-1, 4-4, 4-5, 4-6, 6-1)

Révision - July 21, 2003

TABLE DES MATIÈRES

SUJET - SECTION, PARAGRAPHE		PAGE
-	**AVANT-PROPOS**	1
SECTION 1. -	**CONSIGNES DE SÉCURITÉ**	**1-1**
1.1	Généralités	1-1
1.2	Avant la mise en service	1-1
1.3	Utilisation	1-2
1.4	Remorquage, levageet transport	1-4
1.5	Autres risques / Sécurité	1-4
SECTION 2. -	**PRÉPARATION ET CONTRÔLES**	**2-1**
2.1	Généralités	2-1
2.2	Préparation avant utilisation	2-1
2.3	Contrôle de réception et contrôles périodiques	2-1
2.4	Contrôle extérieur	2-2
2.5	Essai de fonctionnement	2-3
2.6	Couples de serrage	2-3
2.7	Charge des accumulateurs	2-12
SECTION 3. -	**RESPONSABILITÉS DU CONDUCTEUR ET COMMANDES MACHINE**	**3-1**
3.1	Généralités	3-1
3.2	Formation du personnel	3-1
3.3	Caractéristiques et limites de fonctionnement	3-1
3.4	Commandes et indicateurs	3-2
SECTION 4. -	**FONCTIONNEMENT DE LA MACHINE**	**4-1**
4.1	Description	4-1
4.2	Généralités	4-1
4.3	Fonctionnement du moteur	4-2
4.4	Montée et descente (levage)	4-2
4.5	Rallonge de nacelle	4-3
4.6	Direction	4-3
4.7	Déplacements (conduite)	4-3
4.8	Stationnement et rangement	4-4
4.9	Chargement de la nacelle	4-4
4.10	Béquille de sécurité	4-5
4.11	Arrimage et levage	4-5
4.12	Remorquage	4-5
SECTION 5. -	**ÉQUIPEMENT EN OPTION**	**5-1**
5.1	Avertisseur de déplacement	5-1
5.2	Avertisseur de mouvement	5-1
5.3	Avertisseur de descente	5-1
5.4	Prise de courant 110 V	5-1
5.5	Lampes de travail pour la nacelle	5-1
5.6	Pneus pleins rainurés	5-1
5.7	Gyrophare	5-1
5.8	Indicateur de charge des accumulateurs	5-1
5.9	Garde-corps rabattable	5-1
5.10	Cordon d'attache de la clé	5-1
5.11	Rail de chargement de panneaux	5-1

SECTION 6. - PROCÉDURES D'URGENCE 6-1

6.1 Généralités 6-1
6.2 Remorquage d'urgence 6-1
6.3 Commandes d'urgence et leur emplacement 6-1
6.4 Fonctionnement en cas d'urgence 6-2
6.5 Déclaration d'incident 6-2

LISTE DES ILLUSTRATIONS

FIGURE	TITRE	PAGE
2-1.	Contrôle extérieur quotidien - 2032E2 - 2646E2	2-4
2-2.	Contrôle extérieur quotidien - 1932E2	2-7
2-3.	Tableau de graissage	2-10
2-4.	Tableau de serrage	2-11
3-1.	Pupitre de commande au sol	3-3
3-2.	Pupitre de commande de la nacelle	3-4
3-3.	Emplacement des étiquettes (côté gauche)	3-7
3-4.	Emplacement des étiquettes (côté droit)	3-8
4-1.	Pentes et dévers	4-3
4-2.	Arrimage de la plate-forme élévatrice Série E2 (avant et arrière)	4-5
4-3.	Tableau de levage - Modèles 1932E2, 2032E2 et 2646E2	4-6

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU	TITRE	PAGE
1-1	Distances minimales de sécurité	1-2
3-1	Pictogrammes	3-6

SECTION 1. CONSIGNES DE SÉCURITÉ

1.1 GÉNÉRALITÉS

Cette section souligne les précautions à prendre pour que la machine soit utilisée et entretenue de manière sûre et correcte. Pour garantir une utilisation appropriée de la machine, il est essentiel que soit mise en place une pratique quotidienne basée sur le contenu du présent manuel. Un programme d'entretien, conçu à l'aide des informations fournies dans le présent manuel et dans le manuel d'entretien et de maintenance, doit également être établi par une personne qualifiée et être respecté afin de s'assurer que la machine peut être utilisée en toute sécurité.

Le propriétaire/utilisateur/opérateur/bailleur/preneur de la machine ne doit en aucun cas assumer la responsabilité de la conduite de la machine avant d'avoir lu et compris ce manuel et d'avoir été formé à son fonctionnement sous la direction d'une personne qualifiée et expérimentée.

Ces sections décrivent les responsabilités du propriétaire, utilisateur, opérateur, bailleur et preneur en matière de sécurité, de formation, d'inspection, d'entretien, d'utilisation et de fonctionnement. En cas de questions sur la sécurité, la formation, l'inspection, l'entretien, les applications et le fonctionnement, prendre contact avec JLG Industries, Inc. ("JLG").

⚠ AVERTISSEMENT

LE NON-RESPECT DES MESURES DE SÉCURITÉ INDIQUÉES DANS LE PRÉSENT MANUEL EST UNE INFRACTION QUI PRÉSENTE DES RISQUES DE DOMMAGES MATÉRIELS ET CORPORELS, VOIRE UN DANGER DE MORT.

1.2 AVANT LA MISE EN SERVICE

Formation et connaissances de l'opérateur

- Le manuel d'utilisation et de sécurité doit être lu dans sa totalité avant de faire fonctionner la machine. Pour obtenir des clarifications ou des informations supplémentaires, ou en cas de questions sur des parties du présent manuel, contacter JLG Industries, Inc.

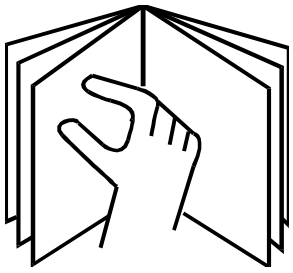

- Un opérateur ne doit assumer la responsabilité de la conduite qu'après avoir été formé par du personnel compétent et autorisé.
- Seules des personnes autorisées et qualifiées ayant prouvé qu'elles ont compris les consignes de sécurité, d'utilisation et d'entretien de l'unité peuvent faire fonctionner la machine.
- Lire, comprendre et respecter tous les panonceaux de DANGER, d'AVERTISSEMENT et de MISE EN GARDE et les instructions d'utilisation sur la machine et dans le présent manuel.
- S'assurer que l'utilisation prévue de la machine entre dans le cadre des tâches pour lesquelles elle a été conçue par JLG.
- Tout le personnel opérant doit être familiarisé avec les commandes d'urgence et le fonctionnement de la machine en cas d'urgence, tels qu'indiqués dans ce manuel.
- Lire, comprendre et respecter toutes les règles de travail de l'employeur ainsi que les réglementations locales et gouvernementales en vigueur correspondant à l'utilisation et à l'application faites de la machine.

Inspection du lieu de travail

- Avant de faire fonctionner la machine, l'utilisateur doit prendre les précautions visant à éviter tout risque dans la zone de travail.
- Ne pas faire fonctionner ni relever la plate-forme sur des camions, remorques, trains, navires en mer, échafaudages ni sur aucun autre équipement si l'application n'est pas approuvée par écrit par JLG.
- Avant d'utiliser la machine, repérer les obstacles aériens du type lignes électriques, ponts-grues ou autres.
- Repérer la présence sur le sol de trous, bosses, dévers, obstructions, débris et revêtements susceptibles de dissimuler des trous ou autres dangers.
- Repérer dans la zone de travail les emplacements à risque. Ne pas utiliser la machine dans des endroits risqués sans autorisation spécifique de JLG.
- Vérifier que le sol est capable de soutenir la charge maximale des pneus indiquée sur les autocollants de charge des pneus qui se trouvent sur le châssis, près de chaque roue.
- Ne pas utiliser la machine lorsque la vitesse du vent dépasse 12,5 m/s (28 mph).
- La température nominale de fonctionnement de cette machine est comprise entre -20 °C et 40 °C (0 °F et 104 °F). Consulter JLG pour savoir comment optimiser le fonctionnement de la machine en dehors de cette plage de température.

Inspection de la machine

- Ne pas utiliser cette machine tant que les inspections et contrôles de fonctionnement n'ont pas été effectués comme indiqué à la section 2 de ce manuel.

- Ne pas utiliser cette machine tant qu'elle n'a pas été entretenue et réparée conformément aux spécifications d'entretien et d'inspection indiquées dans le manuel d'entretien et de maintenance de la machine.
- Vérifier que tous les dispositifs de sécurité fonctionnent correctement. Toute modification de ces dispositifs constitue une infraction aux règles de sécurité.

⚠ AVERTISSEMENT

UN ÉLÉVATEUR À PLATE-FORME NE PEUT EN AUCUN CAS ÊTRE MODIFIÉ SANS L'ACCORD PRÉALABLE ET ÉCRIT DU FABRICANT

- Ne pas utiliser une machine sur laquelle il manque des panonceaux ou des autocollants de sécurité ou d'instructions ou s'ils sont illisibles.
- Vérifier si des composants d'origine de la machine ont été modifiés. S'assurer que toute modification a été approuvée par JLG.
- Éviter toute accumulation de débris sur le plancher de la plate-forme. Éliminer toutes saleté, huile, graisse et autres substances glissantes des chaussures et du plancher de la plate-forme.

1.3 UTILISATION

Généralités

- N'utiliser la machine à aucune autre fin que d'amener des personnes, leur outillage et leur matériel à un endroit voulu.
- Avant d'utiliser la machine, l'utilisateur doit être familiarisé avec les capacités de la machine et les caractéristiques de fonctionnement de toutes les fonctions.
- Ne jamais utiliser une machine défectueuse. En cas de défaillances, éteindre la machine. Mettre l'unité hors service et en avertir les autorités compétentes.
- Ne retirer, modifier ou désactiver aucun dispositif de sécurité.
- Ne jamais "sauter" la position neutre d'un commutateur ou d'un levier de commande en passant directement à la position opposée. Toujours ramener le commutateur à sa position neutre et arrêter. Placer ensuite le commutateur à la position suivante. Actionner les commandes avec des gestes mesurés et réguliers.
- Ne jamais laisser les vérins hydrauliques en fin de course (complètement étendus ou rétractés) avant d'éteindre la machine ou pendant une période prolongée. Toujours "pousser" légèrement la commande dans le sens opposé lorsque la fonction arrive en fin de course. Cela s'applique aux machines en fonctionnement ou en position d'arrimage.
- Ne laisser personne toucher ou faire fonctionner cette machine depuis le sol si du personnel est à bord de la plate-forme, sauf en cas d'urgence.
- Ne pas transporter de matériel directement sur la rambarde de la plate-forme, sauf accord de JLG.
- Lorsque deux personnes ou plus se trouvent à bord de la plate-forme, l'opérateur doit endosser la responsabilité de toutes les opérations de la machine.
- Toujours s'assurer que les outils électriques sont correctement rangés et ne sont jamais suspendus par leur cordon à la zone de travail de la plate-forme.
- Ne pas débloquer une machine coincée ou hors service en la poussant ou en la tirant, sauf par les tenons d'arrimage du châssis.
- Arrimer le bras articulé et couper toute alimentation électrique avant de quitter la machine.

Risques de basculement ou de chute

- JLG Industries, Inc. recommande que toute personne se trouvant à bord de la plate-forme porte un harnais de sécurité attaché par une sangle à un point de fixation agréé pendant l'utilisation de cette machine. Pour de plus amples informations sur les exigences en matière de dispositifs antichute sur les produits JLG, contacter JLG Industries, Inc.

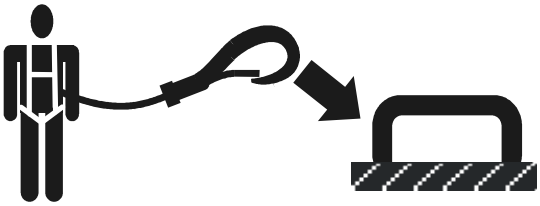

- Avant d'utiliser la machine, s'assurer que tous les portillons sont fermement fermés dans la position adéquate. Identifier le(s) point(s) de fixation désigné(s) de la sangle sur la plate-forme et fixer fermement la sangle. Fixer une (1) seule sangle par point de fixation.

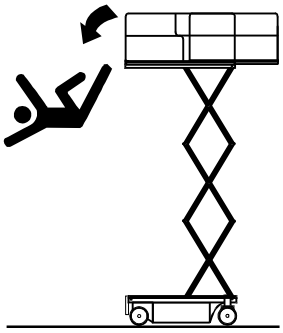

- Garder constamment les deux pieds fermement posés sur le plancher de la plate-forme. Ne jamais poser d'échelles, boîtes, marches, planches ou éléments similaires sur l'unité pour aller plus haut à quelque fin que ce soit.
- Ne jamais utiliser le bras articulé pour accéder à ou quitter la plate-forme.

- Faire preuve d'une extrême prudence en montant ou en descendant de la plate-forme. Veiller à ce que le bras articulé soit complètement abaissé. Entrer dans ou sortir de la plate-forme en faisant face à la machine. Toujours garder trois points de contact avec la machine, avec les deux mains et un pied ou les deux pieds et une main, en entrant dans ou en sortant de la machine.
- Les transferts en hauteur entre la plate-forme et une structure ne sont pas recommandés. Lorsqu'un transfert doit être effectué, entrer/sortir par le portillon uniquement quand la plate-forme se trouve à 0,3 m (1 ft) d'une structure robuste et sûre. Dans ce cas, il faut également s'arrimer entièrement en utilisant deux sangles. Fixer une sangle à la plate-forme et l'autre à la structure. Ne pas détacher la sangle fixée à la plate-forme tant que le transfert à la structure présente encore un danger et n'est pas terminé.
- Éliminer toutes huile, saleté et autres substances glissantes des chaussures et du plancher de la plate-forme.

Risques d'électrocution

- Cette machine n'est pas isolée et n'offre aucune protection en cas de contact avec un conducteur sous tension.

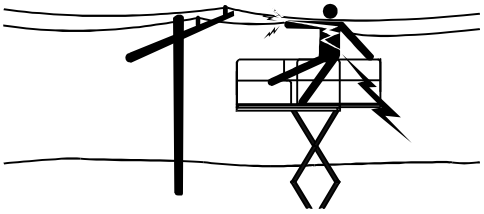

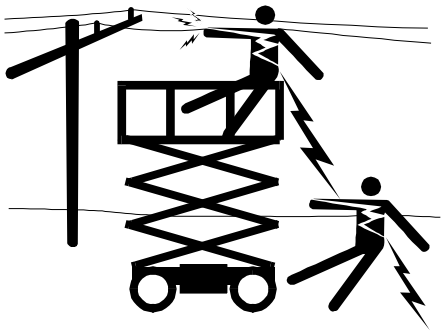

- Maintenir une distance minimale de sécurité par rapport aux lignes et aux appareils électriques ou toute autre pièce sous tension (exposée ou isolée), conformément à la distance minimale de sécurité (D.M.S.) indiquée dans le tableau 1-1. Tenir compte des mouvements de la machine et de l'oscillation des lignes électriques.
- Maintenir une distance d'au moins 3 m (10 ft) entre la machine ou ses occupants, leurs outils et leur équipement et tout appareil ou ligne électrique porteur de 50 000 volts ou moins. Ajouter 30 cm (1 ft) pour toute tension supplémentaire de 30 000 volts ou moins.

Tableau 1-1. Distances minimales de sécurité (D.M.S.)

Plage de tension (phase à phase)	DISTANCE MINIMALE DE SÉCURITÉ en mètres (feet)
Entre 0 et 300 V	ÉVITER TOUT CONTACT
Plus de 300 V à 50 KV	3 (10)
Plus de 50 KV à 200 KV	5 (15)
Plus de 200 KV à 350 KV	6 (20)
Plus de 350 KV à 500 KV	8 (25)
Plus de 500 KV à 750 KV	11 (35)
Plus de 750 KV à 1000 KV	14 (45)

NOTE : Cette condition s'applique, excepté lorsque les réglementations de l'employeur, locales ou gouvernementales sont plus strictes.

⚠ DANGER

NE PAS MANOEUVRER LA MACHINE NI DÉPLACER DU PERSONNEL DANS UNE ZONE INTERDITE (D.M.S.). SUPPOSER QUE TOUTES LES PIÈCES ET CÂBLES ÉLECTRIQUES SONT SOUS TENSION À MOINS D'ÊTRE SÛR QUE L'ALIMENTATION A ÉTÉ COUPÉE.

Risques de basculement

- Vérifier que le sol est capable de soutenir la charge maximale des pneus indiquée sur les autocollants de charge des pneus qui se trouvent sur le châssis, près de chaque roue. Ne pas conduire sur des surfaces meubles.
- L'utilisateur doit connaître la surface sur laquelle il va conduire. Ne pas conduire sur des pentes ou des dévers dépassant l'inclinaison admissible pour la machine.

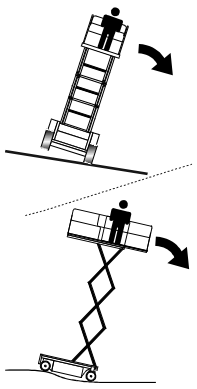

- Ne pas relever la plate-forme ni rouler avec la plate-forme relevée sur des surfaces inclinées, irrégulières ou meubles, ou à proximité. S'assurer que la machine se trouve sur une surface ferme, plane et uniforme avant de relever la plate-forme ou de conduire avec la plate-forme relevée.
- Avant d'engager la machine sur un terrain, un pont, un camion ou toute autre surface, vérifier que le sol est capable de supporter la charge.

- Ne jamais dépasser la charge mobile maximale spécifiée sur la plate-forme. Répartir les charges uniformément sur le plancher de la plate-forme. Maintenir toutes les charges à l'intérieur de la plate-forme, sauf accord de JLG.
- Garder le châssis de la machine à au moins 0,6 m (2 ft) des trous, bosses, dévers, obstructions, débris et revêtements susceptibles de dissimuler des trous et autres dangers au niveau du sol.
- Ne jamais tenter d'utiliser la machine comme une grue. N'attacher la machine à aucune structure à proximité. Ne jamais attacher de fils électriques, câbles ou éléments similaires à la plate-forme.
- Ne pas utiliser la machine lorsque la vitesse du vent dépasse 12,5 m/s (28 mph), à moins que cela ne soit autrement spécifié sur la machine ou l'accessoire.
- Ne pas couvrir les côtés de la plate-forme ni transporter d'éléments de très grande taille dans la plate-forme lorsque la machine est utilisée à l'extérieur. De tels éléments augmentent la surface de la machine exposée au vent.
- Ne pas augmenter la taille de la plate-forme avec des extensions de plancher ou des accessoires non agréés.
- Si le bras articulé ou la plate-forme est coincé(e) de telle sorte qu'une ou plusieurs roues ne touchent plus le sol, tout le personnel doit être dégagé avant d'essayer de libérer la machine. Utiliser des grues, chariots à fourche ou tout autre équipement approprié pour stabiliser la machine et dégager le personnel.

Risques d'écrasement et de collision

- L'ensemble du personnel sur la machine et au sol doit porter un casque approuvé.
- Maintenir les mains et les membres hors du bras articulé pendant son fonctionnement.
- Repérer la présence d'obstacles autour et au-dessus de la machine lors de la translation. S'assurer de l'espace disponible au-dessus, en dessous et sur les côtés de la plate-forme lors de son relevage et de son abaissement.

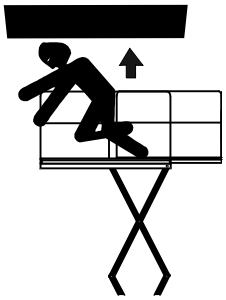

- En cours de fonctionnement, maintenir toutes les parties du corps à l'intérieur de la rambarde de la plate-forme.
- Toujours se faire aider par un guide de manoeuvre en cas de visibilité réduite.
- Tenir le personnel non opérant à une distance d'au moins 1,8 m (6 ft) de la machine lors des opérations de translation.
- Pour chaque déplacement, l'opérateur doit adapter la vitesse de déplacement à l'état du sol, aux embouteillages, à la visibilité, à l'inclinaison, à l'emplacement du personnel et à d'autres facteurs susceptibles de provoquer une collision ou des blessures.
- Tenir compte des distances de freinage en fonction de la vitesse de déplacement. Lors d'une translation à vitesse élevée, rétrograder en vitesse lente avant de s'arrêter. Ne rouler sur des pentes qu'à vitesse réduite.
- Ne pas rouler à des vitesses élevées dans des espaces restreints ou clos, ni en marche arrière.
- Toujours faire preuve d'une extrême prudence afin d'empêcher tout obstacle de heurter ou d'entraver les commandes ou les personnes à bord de la plate-forme.
- S'assurer que les opérateurs des autres machines en hauteur ou au sol sont conscients de la présence de l'élévateur à plate-forme. Couper l'alimentation des ponts roulants suspendus. Si nécessaire, barricader la zone concernée.
- Ne pas faire fonctionner la machine au-dessus du personnel au sol. Avertir le personnel de ne pas travailler, se tenir ni se déplacer sous une plate-forme relevée. Si nécessaire, barricader la zone concernée.

1.4 REMORQUAGE, LEVAGE ET TRANSPORT

- Ne jamais laisser du personnel à bord de la plate-forme lors du remorquage, levage ou transport de la machine.
- Ne pas remorquer cette machine, sauf en cas d'urgence, de dysfonctionnement, de panne d'alimentation ou de chargement/déchargement. Se reporter à la section 6 pour connaître les procédures de remorquage d'urgence.
- Veiller à ce que la plate-forme soit complètement rétractée et qu'elle ne contienne aucun outil avant de remorquer, lever ou transporter la machine.
- Pour lever la machine à l'aide d'un chariot à fourche, placer les fourches uniquement aux endroits prévus à cet effet sur la machine. Utiliser un chariot à fourche de capacité suffisante.
- Se reporter à la section 4 pour plus d'informations sur le levage.

1.5 AUTRES RISQUES / SÉCURITÉ

- Ne pas utiliser la machine comme masse de soudage.
- Lors d'opérations de soudure ou de coupe des métaux, prendre soin de protéger le châssis contre l'exposition directe aux projections de métal en fusion.
- Ne pas faire le plein de la machine avec le moteur en marche (le cas échéant).
- Le liquide des batteries est extrêmement corrosif. Éviter tout contact avec la peau et les vêtements en permanence.

Ne charger les batteries que dans un endroit bien ventilé.

SECTION 2. PRÉPARATION ET CONTRÔLES

2.1 GÉNÉRALITÉS

Cette section fournit les renseignements nécessaires au personnel chargé de la préparation de la machine avant sa mise en service. Elle contient une liste des contrôles à effectuer avant son utilisation. Cette section devra impérativement être lue et comprise avant de tenter de faire fonctionner la machine. S'assurer que toutes les vérifications préalables ont été effectuées et qu'elles ont produit des résultats satisfaisants avant de mettre la machine en service. Elles contribueront à assurer une durée de vie optimale et un fonctionnement de la machine en toute sécurité.

⚠ IMPORTANT

DANS LA MESURE OÙ LE CONSTRUCTEUR N'A AUCUN CONTRÔLE DIRECT SUR L'ENTRETIEN ET LES CONTRÔLES SUR LE TERRAIN, LES QUESTIONS DE SÉCURITÉ RELÈVENT DE LA RESPONSABILITÉ DU PROPRIÉTAIRE/CONDUCTEUR DE LA MACHINE.

2.2 PRÉPARATION AVANT UTILISATION

Avant de mettre une machine neuve en service, effectuer un contrôle approfondi visant à détecter tout dommage subi durant le transport. Par la suite, répéter ces contrôles à intervalles réguliers, conformément aux instructions du paragraphe 2.3 (Contrôle de réception et contrôles périodiques). Vérifier avec soin l'absence de toute fuite hydraulique lors de la première mise en route. La fiabilité de chacun des organes devra également être contrôlée.

Toutes les opérations nécessaires à la préparation de la machine pour sa mise en service relèvent de la responsabilité du personnel d'encadrement. La préparation nécessite une part de bon sens (levage sans à-coups et bon fonctionnement des freins, par ex.) combinée à une série de vérifications visuelles. Les contrôles obligatoires figurent au paragraphe 2.4 (Contrôle extérieur).

S'assurer que les points à contrôler à la réception et à intervalles réguliers et les vérifications quotidiennes aient été effectués avant de mettre la machine en service.

2.3 CONTRÔLE DE RÉCEPTION ET CONTRÔLES PÉRIODIQUES

REMARQUE : *Cette machine devra subir des contrôles d'entretien et de sécurité périodiques par un distributeur JLG ou un mécanicien agréé par JLG.*

La plate-forme élévatrice devra subir un contrôle annuel dans un délai maximum de treize (13) mois à compter de la date du précédent contrôle annuel. Ce contrôle sera effectué par un ou plusieurs mécaniciens qualifiés pour cette marque et ce modèle particuliers de plate-forme élévatrice.

La liste de vérifications suivante permet une détection systématique de tout organe défectueux, endommagé ou mal installé. Elle indique les éléments à contrôler et les états à vérifier. Les contrôles périodiques devront être effectués tous les mois, ou plus souvent en fonction de l'environnement, des conditions et de la fréquence d'utilisation.

Cette liste de vérifications est également valable et devra être utilisée pour toute machine ayant été entreposée pendant un certain temps ou devant subir des conditions météorologiques difficiles ou variées.

Ces contrôles seront également effectués après toute opération d'entretien sur la machine.

Garde-corps

Correctement installés ; pas de pièce lâche ou manquante ; absence de dommages apparents.

Nacelle

Absence de dommages apparents, saleté ou débris.

Bras de levage articulés

Absence d'usure, déformation et/ou dommages apparents.

Câbles électriques

Absence de dommages apparents ; correctement attachés.

Tourillons de pivotement

Pas de pièce de fixation lâche ou manquante ; absence de dommages apparents ; absence de signes d'usure des tourillons ou des paliers.

Vérins de levage

Absence de rouille, entailles, rayures ou corps étranger sur la tige de piston ; absence de fuite.

Châssis

Absence de dommages apparents ; pas de pièce lâche ou manquante (dessus et dessous).

Roues et pneus

Pas d'écrou de fixation des roues desserré ou manquant ; absence de dommages apparents.

Dispositif anti-nid-de-poule

Pas de pièce lâche ou manquante ; absence de dommages apparents ; absence de débris

Patins d'usure

Absence d'usure excessive ; absence de dommages apparents

Circuit hydraulique

Le niveau doit atteindre le repère situé sur le côté du réservoir de liquide hydraulique (tous systèmes éteints, machine en position rentrée).

Vérin de direction

Absence de rouille, entailles, rayures ou corps étranger sur la tige de piston ; absence de fuite.

Timonerie de direction

Pas de pièce lâche ou manquante ; absence de dommages apparents.

Pivots de fusée avant

Pas d'usure excessive ; absence de dommages.

Pupitres de commande (nacelle et sol)

Commutateurs en état de marche ; absence de dommages apparents ; panonceaux en place et lisibles ; levier de commande en état de marche ; absence de dommages apparents.

Accumulateurs

Niveau d'électrolyte correct ; connexions des câbles bien serrées ; absence de dommages apparents ; absence de rouille sur les connexions des câbles d'accumulateurs. S'assurer que les batteries sont complètement chargées.

Ensemble moteur/pompe et soupapes

Absence de fuite ; organes solidement fixés.

Panonceaux de la nacelle

Absence de dommages apparents ; panonceaux bien en place et lisibles.

2.4 CONTRÔLE EXTÉRIEUR

L'utilisateur est chargé de contrôler la machine au début de chaque journée de travail. Il est conseillé que chacun des utilisateurs contrôle la machine avant utilisation, même si elle a déjà été mise en service par un autre utilisateur. Ce contrôle extérieur (voir fig. 2-2.) constitue la méthode de contrôle privilégiée.

Ces contrôles devront également être effectués après toute opération d'entretien sur la machine. En plus du contrôle extérieur, inclure les vérifications suivantes aux opérations de contrôle quotidiennes :

État général de propreté

S'assurer de l'absence de toute tache d'huile, de carburant et de fluide hydraulique ainsi que de tout objet étranger sur le plancher. Vérifier l'état général de propreté

Panonceaux

Les panonceaux de commande et d'information doivent être gardés propres et visibles. Les masquer afin qu'il restent lisibles avant de peindre au pistolet ou de décaper au jet.

Manuel d'utilisation et de sécurité

S'assurer que la boîte de rangement contient un exemplaire de ce manuel.

Registre d'utilisation

S'assurer de la tenue d'un registre d'utilisation de la machine. Vérifier qu'il est à jour, que chaque problème y figurant a été résolu et que la machine peut être utilisée en toute sécurité.

Graissage

Pour les points signalés dans la liste de contrôle extérieur comme nécessitant un graissage quotidien, consulter le Tableau de graissage (fig. 2-3.).

Essais de fonctionnement

Effectuer les essais de fonctionnement conformément au paragraphe 2.5 (Essai de fonctionnement) avant de tenter d'utiliser la machine.

⚠ AVERTISSEMENT

POUR ÉVITER LES BLESSURES, NE JAMAIS UTILISER UNE MACHINE DONT LES DÉFAILLANCES N'ONT PAS TOUTES ÉTÉ CORRIGÉES. L'UTILISATION D'UNE MACHINE DÉFAILLANTE EST UNE INFRACTION AU CODE DE SÉCURITÉ.

2.5 ESSAI DE FONCTIONNEMENT

⚠ AVERTISSEMENT

POUR ÉVITER LES BLESSURES, NE JAMAIS UTILISER UNE MACHINE DONT LES DÉFAILLANCES N'ONT PAS TOUTES ÉTÉ CORRIGÉES. L'UTILISATION D'UNE MACHINE DÉFAILLANTE EST UNE INFRACTION AU CODE DE SÉCURITÉ.

Une fois le contrôle extérieur terminé, il est nécessaire d'effectuer un essai de fonctionnement à vide de tous les systèmes dans une zone ne présentant pas d'obstacles en hauteur ni au sol. Effectuer les essais de fonctionnement avant chargement conformément aux instructions suivantes :

1. S'assurer que les accumulateurs sont complètement chargés.
2. Depuis le pupitre de commande au sol, lever et abaisser la nacelle à plusieurs reprises. Vérifier que ses mouvements se font sans à-coups. Vérifier le fonctionnement du limiteur de vitesse lorsque la nacelle commence à s'élever. Vérifier que le dispositif anti-nid-de-poule est en position basse lors du levage de la nacelle. Essayer de conduire la machine lorsque la nacelle est en hauteur et que le dispositif anti-nid-de-poule est bloqué en position haute sur l'un des côtés puis de l'autre côté. La machine ne devrait pas avancer avec la nacelle en hauteur si le dispositif anti-nid-de-poule n'est pas entièrement descendu et verrouillé. Lorsqu'il est en position basse, la garde au sol devrait être d'environ 20 mm.
3. Vérifier le bon fonctionnement de la marche avant et de la marche arrière.
4. S'assurer que le frein sur transmission tient lorsque la machine est conduite sur un sol en pente, dans les limites d'inclinaison admissibles, puis arrêtée.
5. Tourner vers la droite et la gauche pour vérifier le bon fonctionnement de la direction.
6. Contrôler le niveau de liquide du réservoir hydraulique. Voir le Tableau de graissage (fig. 2-3.).

2.6 COUPLES DE SERRAGE

Le Tableau de serrage (fig. 2-4.) fournit des valeurs de couple normalisées en fonction du diamètre et de la catégorie du boulon, précisant également les valeurs de couple à sec et lubrifié conformément aux techniques d'atelier conseillées. Ce tableau s'adresse au conducteur en cas de problème détecté durant le contrôle quotidien ou le fonctionnement et nécessitant une intervention immédiate avant réparation par le personnel d'entretien. Le manuel de réparation et d'entretien fournit les valeurs de serrage spécifiques ainsi que des instructions pour la maintenance périodique pour une liste de pièces individuelles. La consultation systématique du tableau de serrage en même temps que des instructions du chapitre de maintenance préventive du manuel de réparation et d'entretien permet d'optimiser la sécurité, la fiabilité et les performances de la machine.

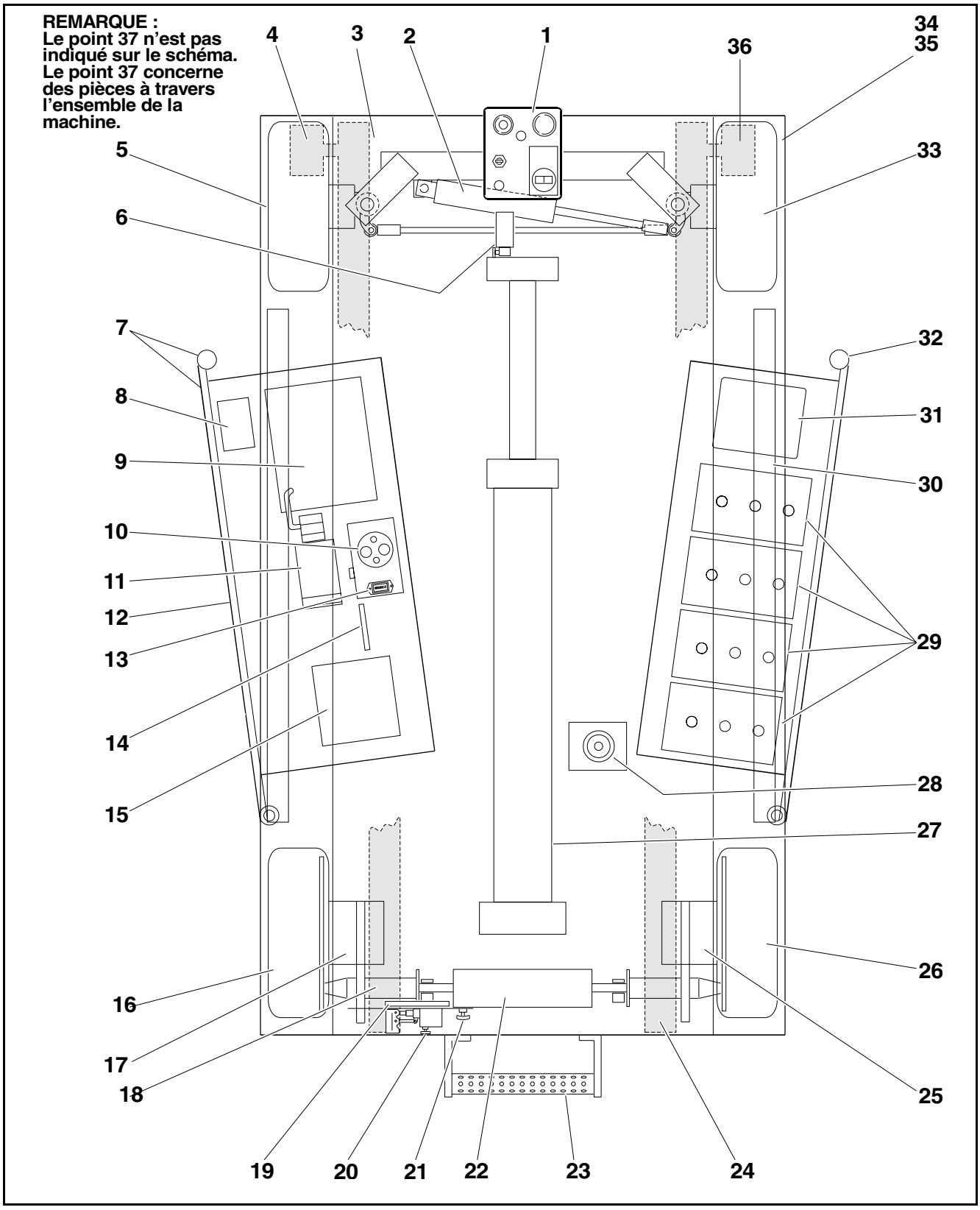

Figure 2-1. Contrôle extérieur quotidien - 2032E2/2646E2/3246E2 (fiche 1/3)

GÉNÉRALITÉS

Débuter le contrôle extérieur par le repère 1 sur le schéma. Continuer en tournant autour de la machine vers la droite (sens contraire des aiguilles d'une montre sur la vue de dessus) et contrôler chaque élément de la liste de vérification dans l'ordre indiqué.

⚠ AVERTISSEMENT

POUR ÉVITER LES BLESSURES, NE JAMAIS UTILISER UNE MACHINE DONT LES DÉFAILLANCES N'ONT PAS TOUTES ÉTÉ CORRIGÉES. L'UTILISATION D'UNE MACHINE DÉFAILLANTE EST UNE INFRACTION AU CODE DE SÉCURITÉ.

POUR ÉVITER TOUT RISQUE DE BLESSURES, S'ASSURER QUE LE CONTACT DE LA MACHINE EST COUPÉ DURANT LE CONTRÔLE EXTÉRIEUR.

REMARQUE : *Ne pas oublier de contrôler visuellement le dessous de caisse. Ce contrôle permet souvent de repérer des problèmes pouvant résulter en d'importants dommages à la machine.*

1. Commandes nacelle - Correctement fixées ; pas de pièce lâche ou manquante ; absence de dommages apparents du pupitre ou de la manette de commande. Panonceaux en place et lisibles ; repères de contrôle lisibles ; manuel d'utilisation et de sécurité dans sa boîte de rangement.
2. Vérin et timonerie de direction - Correctement fixés ; pas de pièce lâche ou manquante ; absence de dommages apparents ; pas de trace de fuite du vérin de direction.
3. Béquille de sécurité - Correctement fixée ; absence de dommages apparents ; pas de pièce lâche ou manquante.
4. Bras de levage articulés et patins d'usure - Correctement fixés ; pas de pièce lâche ou manquante ; absence de dommages apparents.
5. Roue avant gauche - Correctement fixée ; pas d'écrou de fixation desserré ou manquant ; absence de dommages apparents.
6. Contacteur limiteur de vitesse - Correctement fixé ; absence de dommages apparents ; pas de pièce lâche ou manquante.
7. Capot et verrous - En bon état de fonctionnement ; correctement fixés ; pas de pièce lâche ou manquante.
8. Commandes au sol - Absence de dommages apparents ; commutateurs en état de fonctionner ; panonceaux en place et lisibles.
9. Réservoir de liquide hydraulique - Absence de dommages apparents ; pas de pièce lâche ou manquante ; pas de trace de fuite. Vérifier le niveau de liquide sur le côté du réservoir. Capuchon de reniflard en place et en état de fonctionner.
10. Filtre hydraulique - Absence de dommages apparents ; correctement fixé ; pas de trace de fuite.
11. Ensemble moteur/pompe - Correctement fixé ; absence de dommages apparents ; pas de trace de fuite hydraulique.
12. Dispositif anti-nid-de-poule - Barre d'appui, galets, contacteurs de fin de course et attaches correctement fixés ; absence de dommages apparents ; pas de pièce lâche ou manquante.
13. Compteur horaire - Absence de dommages apparents.
14. Câblages - Absence de dommages apparents ; pas de câble lâche ou sectionné.
15. Vannes de régulation - Pas de pièce lâche ou manquante ; pas de trace de fuite. Pas de câbles ou tuyaux non attachés ; pas de câbles endommagés ou sectionnés.
16. Roue arrière gauche - Correctement fixée ; pas d'écrou de fixation desserré ou manquant ; absence de dommages apparents.
17. Moteur d'entraînement arrière gauche - Correctement fixé ; absence de dommages apparents ; pas de trace de fuite.
18. Bras de levage articulés et patins d'usure - Correctement fixés ; absence de dommages apparents ; pas de pièce lâche ou manquante.
19. Poignée de la pompe de descente manuelle (2646E2/3246E2) - Absence de dommages apparents.
20. Pompe de descente manuelle (2646E23246E2) - Correctement fixée ; absence de dommages apparents ; pas de trace de fuite.
21. Anneau et câble d'actionnement de la descente manuelle (2032E2) - Absence de dommages apparents ; correctement fixés ; pas de pièce lâche ou manquante.

Figure 2-1. Contrôle extérieur quotidien - 2032E2/2646E2/3246E2 (fiche 2/3)

22. Vérin de freinage - Correctement fixé ; absence de dommages apparents ; pas de trace de fuite.
23. Échelle - Correctement fixée ; absence de dommages apparents ; pas de pièce lâche ou manquante.
24. Bras de levage articulés et patins d'usure - Correctement fixés ; absence de dommages apparents ; pas de pièce lâche ou manquante.
25. Moteur d'entraînement arrière droit - Correctement fixé ; absence de dommages apparents ; pas de trace de fuite.
26. Roue arrière droite - Correctement fixée ; pas d'écrou de fixation desserré ou manquant ; absence de dommages apparents.
27. Vérin de levage - Correctement fixé ; absence de dommages apparents ; pas de pièce lâche ou manquante ; pas de trace de fuite.
28. Contacteur de dévers - Correctement fixé ; pas de pièce lâche ou manquante ; absence de dommages apparents ; pas de câble lâche ou sectionné.
29. Accumulateurs - Niveau d'électrolyte correct ; câbles bien fixés ; absence de dommages et de corrosion.
30. Dispositif anti-nid-de-poule - Barre d'appui, galets, contacteurs de fin de course et attaches correctement fixés ; absence de dommages apparents ; pas de pièce lâche ou manquante.
31. Chargeur d'accumulateur - Absence de dommages apparents ; correctement fixé.
32. Capot et verrous - En bon état de fonctionnement ; correctement fixés ; absence de dommages apparents ; pas de pièce lâche ou manquante.
33. Roue avant droite - Correctement fixée ; pas d'écrou de fixation desserré ou manquant ; absence de dommages apparents.
34. Garde-corps - Toutes les mains courantes correctement fixées ; absence de dommages apparents ; pas de pièce manquante ; chaîne en bon état.
35. Nacelle - Pas de pièce lâche ou manquante ; absence de dommages apparents ; fonctionnement correct de la rallonge de nacelle.
36. Bras de levage articulés et patins d'usure - Correctement fixés ; absence de dommages apparents ; pas de pièce lâche ou manquante.
37. (Non représenté) Robinets et soupapes, raccords, tuyaux et tubes - Correctement fixés ; pas de pièce lâche ou manquante ; absence de dommages apparents ; pas de trace de fuite.

Figure 2-1. Contrôle extérieur quotidien - 2032E2/2646E2/3246E2 (fiche 3/3)

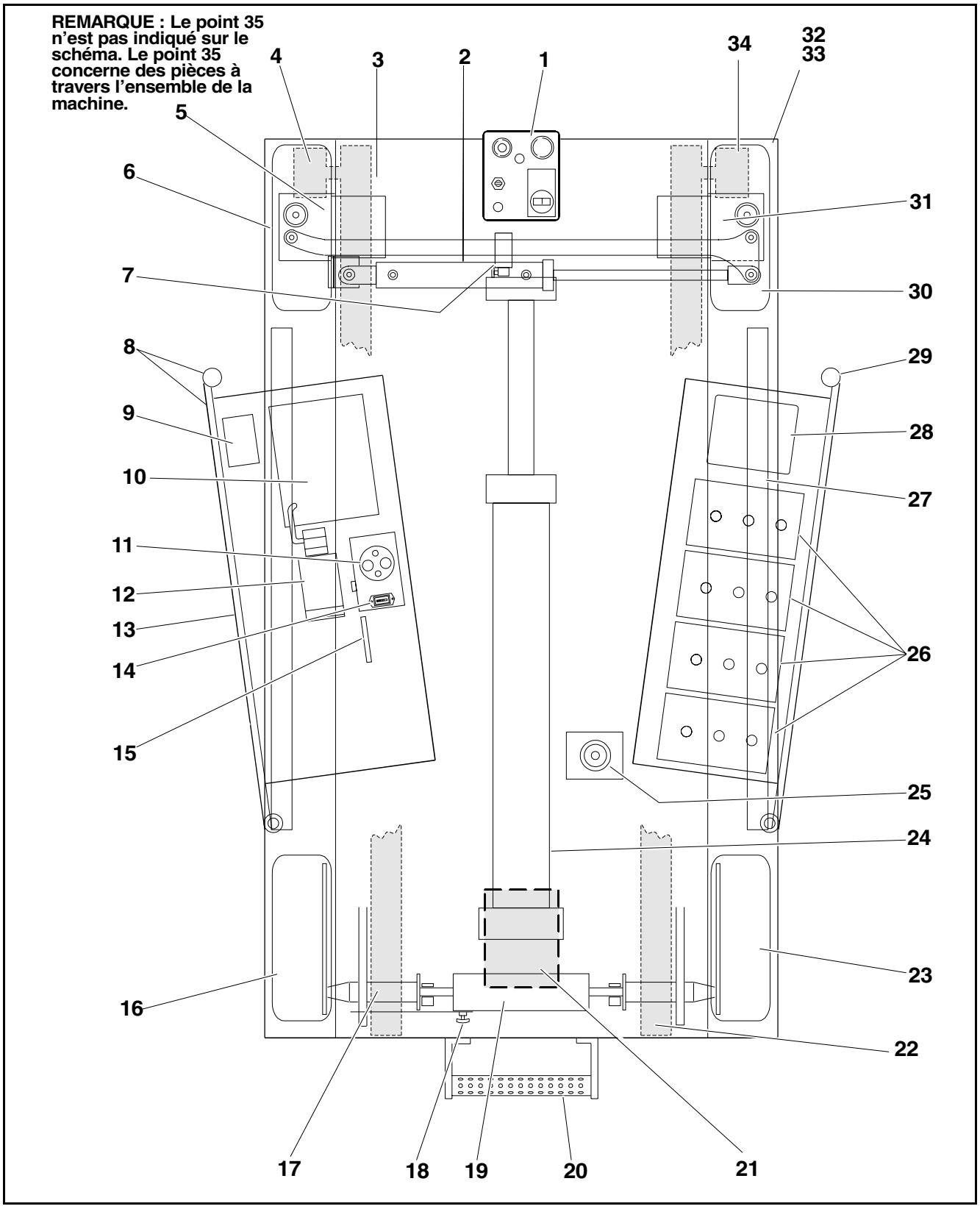

Figure 2-2. Contrôle extérieur quotidien - 1932E2 (fiche 1/3)

GÉNÉRALITÉS

Débuter le contrôle extérieur par le repère 1 sur le schéma. Continuer en tournant autour de la machine vers la droite (sens contraire des aiguilles d'une montre sur la vue de dessus) et contrôler chaque élément de la liste de vérification dans l'ordre indiqué.

⚠ AVERTISSEMENT

POUR ÉVITER LES BLESSURES, NE JAMAIS UTILISER UNE MACHINE DONT LES DÉFAILLANCES N'ONT PAS TOUTES ÉTÉ CORRIGÉES. L'UTILISATION D'UNE MACHINE DÉFAILLANTE EST UNE INFRACTION AU CODE DE SÉCURITÉ.

POUR ÉVITER TOUT RISQUE DE BLESSURES, S'ASSURER QUE LE CONTACT DE LA MACHINE EST COUPÉ DURANT LE CONTRÔLE EXTÉRIEUR.

REMARQUE : *Ne pas oublier de contrôler visuellement le dessous de caisse. Ce contrôle permet souvent de repérer des problèmes pouvant résulter en d'importants dommages à la machine.*

1. Commandes nacelle - Correctement fixées ; pas de pièce lâche ou manquante ; absence de dommages apparents du pupitre ou de la manette de commande. Panonceaux en place et lisibles ; repères de contrôle lisibles ; manuel d'utilisation et de sécurité dans sa boîte de rangement.
2. Vérin et timonerie de direction - Correctement fixés ; pas de pièce lâche ou manquante ; absence de dommages apparents ; pas de trace de fuite du vérin de direction.
3. Béquille de sécurité - Correctement fixée ; absence de dommages apparents ; pas de pièce lâche ou manquante.
4. Bras de levage articulés et patins d'usure - Correctement fixés ; pas de pièce lâche ou manquante ; absence de dommages apparents.
5. Moteur d'entraînement avant gauche - Correctement fixé ; absence de dommages apparents ; pas de trace de fuite.
6. Roue avant gauche - Correctement fixée ; pas d'écrou de fixation desserré ou manquant ; absence de dommages apparents.
7. Contacteur limiteur de vitesse - Correctement fixé ; absence de dommages apparents ; pas de pièce lâche ou manquante.
8. Capot et verrous - En bon état de fonctionner ; correctement fixés ; pas de pièce lâche ou manquante.
9. Commandes au sol - Absence de dommages apparents ; commutateurs en état de fonctionner ; panonceaux en place et lisibles.
10. Réservoir de liquide hydraulique - Absence de dommages apparents ; pas de pièce lâche ou manquante ; pas de trace de fuite. Vérifier le niveau de liquide sur le côté du réservoir. Capuchon de reniflard en place et en état de fonctionner.
11. Filtre hydraulique - Absence de dommages apparents ; correctement fixé ; pas de trace de fuite.
12. Ensemble moteur/pompe - Correctement fixé ; absence de dommages apparents ; pas de trace de fuite hydraulique.
13. Dispositif anti-nid-de-poule - Barre d'appui, galets, contacteurs de fin de course et attaches correctement fixés ; absence de dommages apparents ; pas de pièce lâche ou manquante.
14. Compteur horaire - Absence de dommages apparents.
15. Câblages - Absence de dommages apparents ; pas de câble lâche ou sectionné.
16. Roue arrière gauche - Correctement fixée ; pas d'écrou de fixation desserré ou manquant ; absence de dommages apparents.
17. Bras de levage articulés et patins d'usure - Correctement fixés ; absence de dommages apparents ; pas de pièce lâche ou manquante.
18. Anneau et câble d'actionnement de la descente manuelle - Absence de dommages apparents ; correctement fixés ; pas de pièce lâche ou manquante.
19. Vérin de freinage - Correctement fixé ; absence de dommages apparents ; pas de trace de fuite.
20. Échelle - Correctement fixée ; absence de dommages apparents ; pas de pièce lâche ou manquante.
21. Vannes de régulation - Pas de pièce lâche ou manquante ; pas de trace de fuite. Pas de câbles ou tuyaux non attachés ; pas de câbles endommagés ou sectionnés.
22. Bras de levage articulés et patins d'usure - Correctement fixés ; absence de dommages apparents ; pas de pièce lâche ou manquante.

Figure 2-2. Contrôle extérieur quotidien - 1932 (fiche 2/3)

23. Roue arrière droite - Correctement fixée ; pas d'écrou de fixation desserré ou manquant ; absence de dommages apparents.
24. Vérin de levage - Correctement fixé ; absence de dommages apparents ; pas de pièce lâche ou manquante ; pas de trace de fuite.
25. Contacteur de dévers - Correctement fixé ; pas de pièce lâche ou manquante ; absence de dommages apparents ; pas de câble lâche ou sectionné.
26. Accumulateurs - Niveau d'électrolyte correct ; câbles bien fixés ; absence de dommages et de corrosion.
27. Dispositif anti-nid-de-poule - Barre d'appui, galets, contacteurs de fin de course et attaches correctement fixés ; absence de dommages apparents ; pas de pièce lâche ou manquante.
28. Chargeur d'accumulateur - Absence de dommages apparents ; correctement fixé.
29. Capot et verrous - En bon état de fonctionnement ; correctement fixés ; absence de dommages apparents ; pas de pièce lâche ou manquante.
30. Roue avant droite - Correctement fixée ; pas d'écrou de fixation desserré ou manquant ; absence de dommages apparents.
31. Moteur d'entraînement avant droit - Correctement fixé ; absence de dommages apparents ; pas de trace de fuite.
32. Garde-corps - Toutes les mains courantes correctement fixées ; absence de dommages apparents ; pas de pièce manquante ; chaîne en bon état.
33. Nacelle - Pas de pièce lâche ou manquante ; absence de dommages apparents ; fonctionnement correct de la rallonge de nacelle.
34. Bras de levage articulés et patins d'usure - Correctement fixés ; absence de dommages apparents ; pas de pièce lâche ou manquante.
35. (Non représenté) Robinets et soupapes, raccords, tuyaux et tubes - Correctement fixés ; pas de pièce lâche ou manquante ; absence de dommages apparents ; pas de trace de fuite.

Figure 2-2. Contrôle extérieur quotidien - 1932 (fiche 3/3)

Remarque :
100 h = 3 mois
200 h = 6 mois
400 h = 1 an
800 h = 2 ans

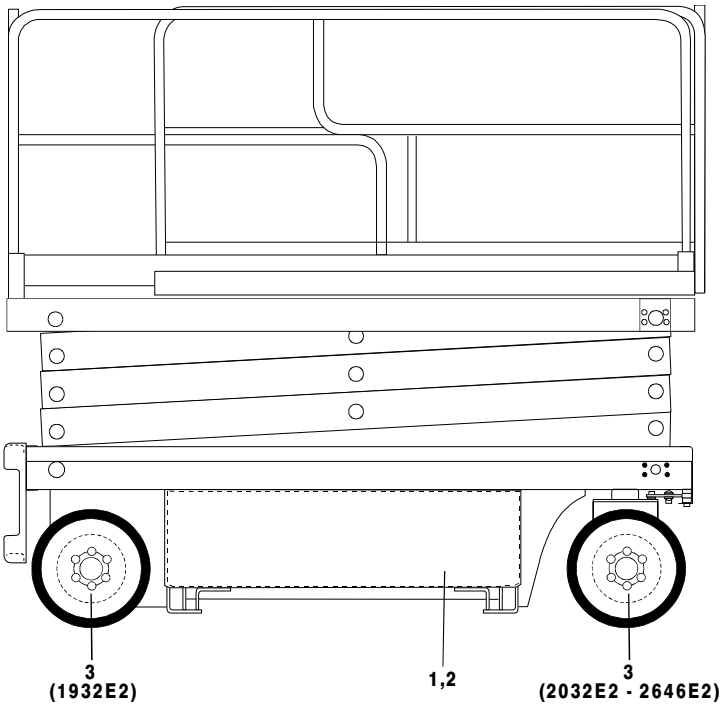

REPÈRE	ORGANE	NBRE/TYPE POINTS GRAISS.	LUBR./MÉTHODE	INTERVALLE HEURES	OBSERVATIONS
1	Fluide hydraulique	Bouchon remplissage/ bouchon de vidange	HO - Vérifier niveau HO HO - Changer HO	8/800	Vérifier niveau ttes les 8 h Changer fluide ttes les 800 h
2	Élément filtrant hydraulique	–	–	50/300	Changer après les premières 50 h de fonctionnement, puis toutes les 300 h
3	Roulements de roues	Roues	MPG - Recharger	800	–
4	* Brides coulissantes	Supér. et infér.	MPG	100	–

* Le repère 4 n'est pas indiqué sur l'illustration. Le repère 4 concerne toutes les brides coulissantes de la machine.

Légende pour les lubrifiants :

MPG - Graisse universelle

HO - Fluide hydraulique - Mobilfluid 424 ou Kendall Hyken 052

⚠ AVERTISSEMENT

POUR ÉCARTER TOUT RISQUE DE DOMMAGES CORPORELS, UTILISER LA BÉQUILLE DE SÉCURITÉ POUR TOUS LES TRAVAUX D'ENTRETIEN NÉCESSITANT LE LEVAGE DE LA NACELLE.

Remarques :

1. Veiller à bien graisser les pièces identiques des deux côtés de la machine.
2. Les intervalles de graissage conseillés sont basés sur des conditions normales de fonctionnement. Pour les machines exploitées sur plusieurs équipes de travail et/ou exposées à un milieu ou à des conditions défavorables, augmenter la fréquence de graissage en conséquence.

Figure 2-3. Tableau de graissage

TAILLE	PAS	Ø BOULON (CM)	SECTION RÉSISTANTE (CM^2)	BOULONS ZINGUÉS UNIQUEMENT												VIS À TÊTE NON ZINGUÉES	
				BOULONS DE GRADE SAE 5 ET ÉCROUS DE GRADE 2						BOULONS DE GRADE SAE 8 ET ÉCROUS DE GRADE 8						VIS À TÊTE SIX PANS CREUX UNBRAKO SÉRIE 1960 AVEC BOUCHON LOC-WEL	
				CHARGE DE SERRAGE (KG)	COUPLE DE SERRAGE					CHARGE DE SERRAGE (KG)	COUPLE DE SERRAGE					CHARGE DE SERRAGE (KG)	COUPLE SERRAGE (à la livraison)
					(SEC OU LOC. 263)	(LUB.)	(LOCTITE 262)	LOCTITE 242 OU 271)			(SEC OU LOC. 263)	(LUB.)	(LOCTITE 262)	LOCTITE 242 OU 271)			
					NM	NM	NM	NM			NM	NM	NM	NM			NM
4	40	0.2845	0.0153	172	1	1	—	—		245	2	1	—	—		—	—
	48		0.0168	191	1	1	—	—		272	2	1	—	—		—	—
6	32	0.3505	0.0232	263	2	2	—	—		372	3	2	—	—		—	—
	40		0.0258	277	2	2	—	—		417	3	2	—	—		—	—
8	32	0.4166	0.0356	408	4	3	—	—		572	5	4	—	—		—	—
	36		0.0374	426	4	3	—	—		599	5	4	—	—		—	—
10	24	0.4826	0.0445	508	5	4	—	—		717	7	5	—	—		—	—
	32		0.0508	583	6	4	—	—		817	8	6	—	—		—	—
1/4	20	0.6350	0.0808	916	11	9	—	12		1297	16	12	—	18		1442	18
	28		0.0925	1052	14	10	—	16		1488	19	14	—	21		1651	19
5/16	18	0.7938	0.1331	1515	23	18	22	26		2141	34	25	30	41		2377	34
	24		0.1473	1678	26	19	23	29		2821	34	27	34	41		2631	37
3/8	16	0.9525	0.1969	2241	41	31	38	48		3175	61	48	54	68		3493	61
	24		0.2230	2540	48	34	43	54		3583	68	48	61	75		3983	68
7/16	14	1.1112	0.2700	3085	68	48	61	75		4332	95	75	85	109		4822	95
	20		0.3015	3425	75	68	68	81		4854	109	81	95	122		5384	102
1/2	13	1.2700	0.3604	4105	102	75	92	115		5783	149	109	130	163		6437	149
	20		0.4061	4854	122	88	108	136		6532	163	122	146	183		7253	156
9/16	12	1.4288	0.4623	5262	149	109	133	163		7539	204	149	188	224		8256	210
	18		0.5156	5874	163	122	148	183		8278	231	176	209	258		9208	224
5/8	11	1.5875	0.5740	6532	204	149	183	224		9231	298	231	244	326		10251	285
	18		0.6502	7394	231	176	207	258		10433	326	244	277	359		11612	298
3/4	10	1.9050	0.8484	9662	353	271	325	387		13653	515	380	408	570		15150	495
	16		0.9474	10796	407	298	363	448		15241	570	434	456	631		16919	542
7/8	9	2.2225	1.1735	13336	583	434	523	644		18870	814	624	658	895		20956	793
	14		1.2929	14697	637	475	576	705		20775	895	678	724	983		23088	861
1	8	2.5400	1.5392	17509	868	651	785	915		23360	1220	922	931	1342		27488	1173
	12		1.6840	19142	949	719	858	997		27080	1356	1003	1079	1492		30074	1241
1-1/8	7	2.8575	1.9380	19187	1085	814	968	1139		31162	1736	1302	1396	1898		34610	1681
	12		2.1742	21546	1193	895	1087	1254		34927	1953	1464	1566	2136		38828	1871
1-1/4	7	3.1750	2.4613	24404	1519	1139	1368	1593		38554	2468	1844	1970	2712		43954	2373
	12		2.7254	27035	1681	1247	1516	1762		43818	2712	2034	2183	2983		48671	2549
1-1/2	6	3.4925	2.9337	29076	1980	1492	1792	2068		47174	3227	2413	2586	3559		52391	3145
	12		3.3401	33113	2278	1708	2042	2373		53570	3688	2766	2935	4068		59648	3308
1-1/2	6	3.8100	3.5687	35381	2630	1980	2379	2746		57380	4284	3200	3430	4712		63731	4122
	12		4.0132	39781	2983	2224	2676	3118		142200	4827	3607	3856	5322		71669	4433

Remarque : Ces couples de serrage ne s'appliquent pas aux boulons cadmiés.

Figure 2-4. Tableau de serrage

2.7 CHARGE DES ACCUMULATEURS

À la fin de la journée, les accumulateurs devront être rechargés pour le lendemain. Placer le bouton d'arrêt d'urgence en position ARRÊT. Avant la charge, vérifier que l'électrolyte recouvre complètement les plaques. Brancher le chargeur sur une prise secteur 110 V avec fiche de terre à l'aide d'une rallonge adéquate. Après LA recharge, contrôler le niveau d'électrolyte et le compléter si nécessaire. Verser exclusivement de l'eau distillée dans les accumulateurs. L'électrolyte d'un accumulateur correctement chargé aura une densité comprise entre 1,260 et 1,275.

⚠ ATTENTION

POUR COMPLÉTER LE NIVEAU D'ÉLECTROLYTE AVEC DE L'EAU DISTILLÉE, UTILISER UN RÉCIPIENT ET/OU UN ENTONNOIR NON MÉTALLIQUES. COMPLÉTER AVEC DE L'EAU JUSQU'AU REPÈRE DE NIVEAU UNIQUEMENT OU À 0,95 CM AU-DESSUS DES SÉPARATEURS.

ÉLOIGNER TOUTE FLAMME ET NE PAS FUMER DURANT LA CHARGE DES ACCUMULATEURS.

CHARGER LES ACCUMULATEURS DANS UNE ZONE BIEN AÉRÉE UNIQUEMENT.

ÉVITER TOUT CONTACT DE L'ACIDE DE BATTERIE AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS.

REMARQUE : *Veiller à bien débrancher et ranger les rallonges électriques après avoir rechargé les accumulateurs et avant de remettre la machine en service.*

REMARQUE : *Pour éviter tout débordement de l'électrolyte, compléter son niveau après la charge.*

SECTION 3. RESPONSABILITÉS DU CONDUCTEUR ET COMMANDES MACHINE

3.1 GÉNÉRALITÉS

⚠ IMPORTANT

DANS LA MESURE OÙ LE CONSTRUCTEUR N'A AUCUN CONTRÔLE DIRECT SUR L'UTILISATION ET LE FONCTIONNEMENT DE LA MACHINE, LE RESPECT DES RÈGLES DE SÉCURITÉ EN LA MATIÈRE RELÈVE DE LA RESPONSABILITÉ DE L'UTILISATEUR ET DE SON PERSONNEL.

Cette section fournit toutes les explications nécessaires sur les fonctions de commande. Sont notamment détaillés les caractéristiques et limites de fonctionnement ainsi que les rôles et fonctions des commandes et indicateurs. Il est important que l'utilisateur lise et comprenne les instructions avant de faire fonctionner la machine. Le respect de ces instructions contribuera à optimiser la durée de vie et la sécurité de la machine.

3.2 FORMATION DU PERSONNEL

Cette plate-forme élévatrice est un dispositif de transport de personnes ; il est donc essentiel qu'elle soit conduite uniquement par du personnel autorisé et qualifié qui aura fait preuve d'une bonne connaissance de son utilisation et de son entretien. Il est important que quiconque devant être affecté à l'utilisation et à l'entretien de la machine suive un programme approfondi de formation et subisse une période d'essai lui permettant de se familiariser avec les caractéristiques de la machine avant de l'utiliser.

Les personnes sous l'influence d'alcool ou de drogue ou sujettes à des crises cérébrales, vertiges ou pertes de contrôle moteur ne devront pas être autorisées à conduire la machine.

Formation du conducteur

La formation du conducteur couvrira les domaines suivants :

1. Utilisation et limites des commandes nacelle, des commandes au sol, des commandes d'urgence et des systèmes de sécurité.
2. Connaissance et compréhension de ce manuel et des pictogrammes, instructions et avertissements qui se trouvent sur la machine.
3. Connaissance et compréhension de toutes les règles de sécurité de l'employeur et de la réglementation locale, régionale et nationale, y compris une formation visant à reconnaître et éviter les risques potentiels sur le lieu de travail, plus particulièrement en rapport avec le travail effectué.
4. Utilisation correcte de tout le matériel obligatoire de protection individuelle.
5. Connaissance suffisante du fonctionnement mécanique de la machine pour savoir reconnaître une panne ou un risque de panne.
6. Les moyens les plus sûrs d'utiliser la machine à proximité d'obstructions en hauteur, d'autres engins en déplacement ou d'obstacles, creux, trous, dévers, etc. à la surface du sol.
7. Protection contre les risques présentés par des conducteurs électriques non isolés.
8. Toute autre exigence liée à une tâche ou une utilisation particulière de la machine.

Encadrement de la formation

La formation doit être assurée par un conducteur ou un responsable qualifié dans une zone ouverte et sans obstacle, jusqu'à ce que l'élève soit capable de conduire une plate-forme élévatrice en toute sécurité dans un espace de travail encombré.

Responsabilité du conducteur

Le conducteur devra être notifié qu'il a la responsabilité et le pouvoir d'éteindre la machine en cas de mauvais fonctionnement ou de tout problème de sécurité au niveau de la machine ou du lieu de travail et de demander des instructions à son supérieur ou au distributeur JLG avant de continuer.

REMARQUE : *Le constructeur ou le distributeur mettront à disposition du personnel de formation qualifié lors de la livraison de la (des) première(s) machine(s) et, par la suite, sur demande du client ou de son personnel.*

3.3 CARACTÉRISTIQUES ET LIMITES DE FONCTIONNEMENT

Généralités

Il est essentiel que tout utilisateur, quelle que soit son expérience antérieure avec du matériel similaire, ait une connaissance approfondie des caractéristiques et limites de fonctionnement de la machine.

Panonceaux

Les points importants à ne pas oublier durant l'utilisation sont rappelés par les panonceaux DANGER, AVERTISSEMENT, ATTENTION, IMPORTANT et INSTRUCTIONS au niveau des postes de commande. Ces renseignements ont pour but d'alerter le personnel des risques potentiels liés aux caractéristiques de fonctionnement et aux limites de charge de la machine. Voir la définition de ces panonceaux en avant-propos.

Capacité

Avant de lever la nacelle, avec ou sans charge, s'assurer que :

1. La machine repose sur une surface lisse, ferme et horizontale.
2. La charge ne dépasse pas la valeur nominale indiquée par le constructeur.
3. Tous les systèmes de la machine sont en bon état de marche.

Stabilité

Cette machine, telle que fabriquée par JLG et utilisée dans ses limites de capacité nominale sur une surface lisse, ferme et horizontale, offre une stabilité satisfaisante de la nacelle quelle que soit sa position.

3.4 COMMANDES ET INDICATEURS

Les fonctions des différents boutons des tableaux de commande de la machine sont indiquées par des pictogrammes. Ces pictogrammes et le nom des fonctions correspondantes figurent dans le tableau 3-1.

Chargeur d'accumulateurs

REMARQUE : *Si les accumulateurs sont déchargées à moins de 6 V, le chargeur d'accumulateurs fourni ne déclenche pas la recharge.*

Le chargeur d'accumulateurs est situé dans le bac d'accumulateurs droit. Il s'agit d'un chargeur de type SRC 20 A équipé d'un commutateur manuel permettant à l'utilisateur de sélectionner la tension du secteur, à savoir 100-125 V ou 220-250 V. Un disjoncteur à bascule permet de réenclencher le chargeur suite à une panne de courant. Les diodes lumineuses sur la face avant du chargeur indiquent l'état de fonctionnement du chargeur (Charge terminée, charge à 80%, charge en cours, chargeur en marche, cycle non normal).

Dispositif électronique de protection des bras

Le dispositif protège-bras électronique a pour objet de rappeler au conducteur qu'il doit être conscient de ce qui peut se trouver au pied de la machine durant la descente. Pour cela, la fonction de levage est interrompue une fois qu'une hauteur déterminée est atteinte. À cette hauteur, un avertisseur sonore se déclenche durant trois (3) secondes et le mouvement de descente de la nacelle est stoppé. Pour le reprendre, le bouton de levage doit être relâché puis réactivé dans les dix (10) secondes. Au bout de dix (10) secondes, le bouton de levage se réinitialise et le processus doit être répété.

Poste de commande au sol

⚠ AVERTISSEMENT

SAUF EN CAS D'URGENCE, NE PAS UTILISER LE POSTE DE COMMANDE AU SOL SI LA NACELLE EST OCCUPÉE.

EFFECTUER AUTANT DE CONTRÔLES ET VÉRIFICATIONS AVANT UTILISATION QUE POSSIBLE DEPUIS LE POSTE DE COMMANDE AU SOL. SE REPORTER AUX INSTRUCTIONS DE CONTRÔLES ET VÉRIFICATIONS AVANT UTILISATION AU CHAPITRE 2.

1. Sélecteur d'alimentation

   Le sélecteur d'alimentation est un commutateur à clé trois positions qui commande l'alimentation des pupitres de commande au sol et dans la nacelle, en fonction de la position choisie. En position nacelle, le sélecteur alimente le bouton d'arrêt d'urgence du pupitre de commande de la nacelle. En position sol, le sélecteur alimente le bouton d'arrêt d'urgence du pupitre au sol. Lorsque le sélecteur d'alimentation est placé au centre (arrêt), l'alimentation des deux pupitres de commande, dans la nacelle et au sol, est coupée.

REMARQUE : *Lorsque le sélecteur d'alimentation est en position arrêt, il est possible d'enlever la clé afin d'empêcher l'utilisation de la machine par du personnel non autorisé.*

REMARQUE : *La vitesse lente est la vitesse par défaut de l'ensemble des fonctions lorsque la nacelle est en position basse. Lorsque la nacelle est en hauteur, toutes les commandes sont exécutées en vitesse d'approche uniquement.*

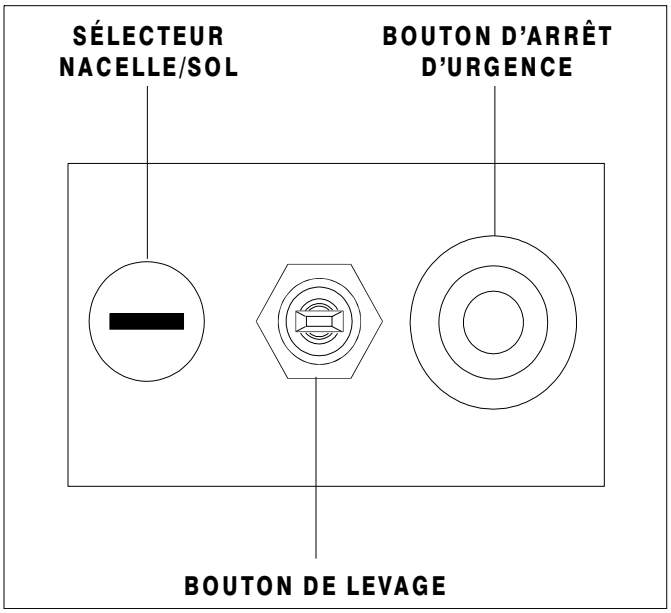

Figure 3-1. Pupitre de commande au sol

2. Bouton d'arrêt d'urgence

   Le bouton d'arrêt d'urgence, un « coup de poing » rouge à deux positions, permet la mise sous tension du poste de commande au sol lorsqu'il est en position de marche (sorti) et que le sélecteur d'alimentation est en position sol. Ce bouton sert également à couper l'alimentation des commandes en cas d'urgence. La mise sous tension s'obtient en sortant ce bouton (marche) et la mise hors tension en l'enfonçant (arrêt).

3. Bouton de levage

   Le bouton de commande de levage est un interrupteur trois positions à rappel qui, en position haute ou basse, active le levage ou l'abaissement de la nacelle.

4. Disjoncteur

   Le disjoncteur 15 A à bouton-poussoir, situé sur le côté gauche derrière l'ensemble moteur/pompe, doit être enfoncé pour réenclencher l'alimentation des commandes de la machine en cas de coupure.

Poste de commande de la nacelle

1. Bouton d'arrêt d'urgence

   Le bouton d'arrêt d'urgence, un « coup de poing » rouge à deux positions, commande l'alimentation du pupitre de commande de la nacelle et permet également de couper l'alimentation des commandes de la nacelle en cas d'urgence. Lorsque le sélecteur d'alimentation est en position nacelle, la mise sous tension s'obtient en sortant ce bouton (marche) et la mise hors tension en l'enfonçant (arrêt).

2. Bouton d'activation

   Le bouton d'activation est placé sur la côté gauche du pupitre de commande de la nacelle. Ce bouton doit être maintenu enfoncé avant l'actionnement de la commande de levage et pendant toute la durée du levage. Le bouton d'activation fonctionne en conjonction avec le bouton de levage.

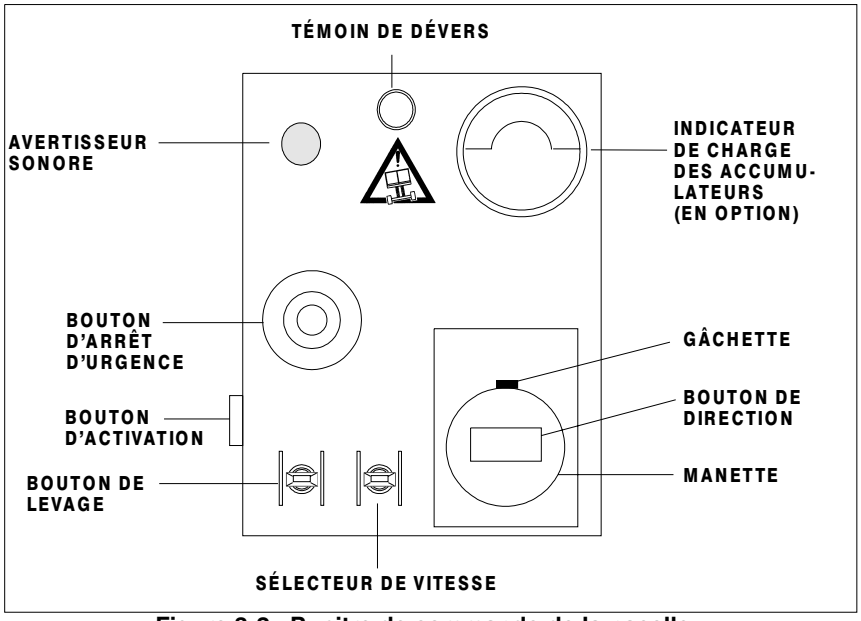

Figure 3-2. Pupitre de commande de la nacelle

3. Déplacement

   La manette de commande active le déplacement de la plate-forme élévatrice en marche avant ou arrière. Pour déplacer la machine, appuyer sur la gâchette rouge à l'avant de la manette et la tenir enfoncée. Pousser ensuite la manette vers l'avant pour un déplacement en marche avant ou la tirer vers l'arrière pour un déplacement en marche arrière. La vitesse de déplacement est déterminée par la course de la manette depuis sa position de repos. Le moteur est d'abord activé en vitesse lente, puis passe en vitesse rapide lorsque la manette est déplacée d'environ 1/4 de sa course totale dans un sens ou dans l'autre depuis sa position de repos.

REMARQUE : *La commande de déplacement de la machine ne fonctionne pas lorsque la nacelle est en hauteur et qu'un portillon est ouvert.*

REMARQUE : *Le système d'entraînement produit occasionnellement un bruit de cavitation lors de déplacements avec les routes de directions braquées à fond dans un sens ou dans les descentes. Ce bruit est lié à la nature du système d'entraînement.*

4. Levage

   Le bouton de levage permet, lorsqu'il est utilisé en conjonction avec le bouton d'activation, de lever ou d'abaisser la nacelle. La fonction de levage s'obtient en appuyant sur le bouton d'activation puis en déplaçant le bouton de levage vers l'avant (lever) ou vers l'arrière (abaisser).

⚠ ATTENTION

NE PAS ABAISSER LA NACELLE AVANT D'AVOIR COMPLÈTEMENT RENTRÉ SA RALLONGE.

5. Commutateur de direction

   Le commutateur de direction à commande au pouce, placé au sommet de la manette de commande, fait tourner les roues directrices dans le sens où il est poussé (gauche ou droite).

⚠ ATTENTION

NE PAS UTILISER LE MODE RÉGIME ÉLEVÉ DANS DES ESPACES RESTREINTS OU EN MARCHE ARRIÈRE.

6. Sélecteur de vitesse de déplacement

   Le sélecteur de vitesse est un commutateur à bascule qui permet au conducteur de choisir entre une vitesse de déplacement basse ou élevée.

REMARQUE : *Le mode de vitesse élevée est désactivé automatiquement lorsque la nacelle est levée au-dessus de sa position basse et le déplacement se fait en vitesse lente jusqu'à ce que la nacelle soit abaissée complètement.*

⚠ ATTENTION

NE PAS UTILISER LA MACHINE SI LE MODE GRANDE VITESSE EST OPÉRATIONNEL ALORS QUE LA NACELLE EST LEVÉE AU-DESSUS DE SA POSITION BASSE.

REMARQUE : *La machine est équipée d'un dispositif anti-nid-de-poule qui s'abaisse automatiquement lorsque la nacelle est levée. Le dispositif anti-nid-de-poule s'abaisse également lorsque l'un ou l'autre des portillons est ouvert, mais uniquement du côté du portillon ouvert, ce qui ne protège pas contre les risques de basculement. Si ce dispositif ne se déploie pas complètement, la fonction DÉPLACEMENT est désactivée jusqu'à l'abaissement complet de la nacelle.*

7. Avertisseur sonore de dévers

   L'avertisseur sonore de dévers est activé par le contacteur de dévers lorsque le châssis est fortement incliné (plus de 2 degrés).

⚠ AVERTISSEMENT

SI L'ALARME DE DÉVERS SE DÉCLENCHE AVEC LA NACELLE EN HAUTEUR, ABAISSER LA NACELLE COMPLÈTEMENT PUIS DÉPLACER LA MACHINE DE MANIÈRE À CE QU'ELLE SOIT HORIZONTALE AVANT DE LEVER DE NOUVEAU LA NACELLE.

8. Voyant avertisseur de dévers

   Le voyant avertisseur de dévers rouge du pupitre de commande s'allume lorsque le châssis présente une forte inclinaison (plus de 2 degrés).

9. Indicateur de charge des accumulateurs

   L'indicateur de charge fournit une indication visuelle de l'état de charge des accumulateurs.

Tableau 3-1.Pictogrammes

FONCTION	SYMBÔLE	FONCTION	SYMBÔLE
Arrêt d'urgence		Déplacement	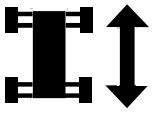
Châssis en pente		Direction	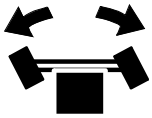
Levage/ descente de la nacelle	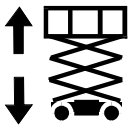	Déplacement à petite vitesse	
Allongement de la nacelle	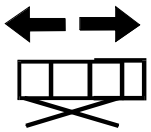	Déplacement à grande vitesse	
Sélecteur sol/nacelle	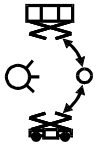	Chariot élévateur	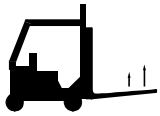
Descente manuelle	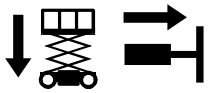	Manuel	
Béquille de sécurité	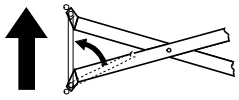	Fluide hydraulique	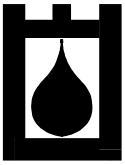
Point de levage		Point d'arrimage	
Flèche de direction	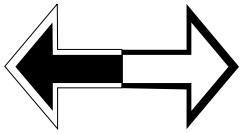		

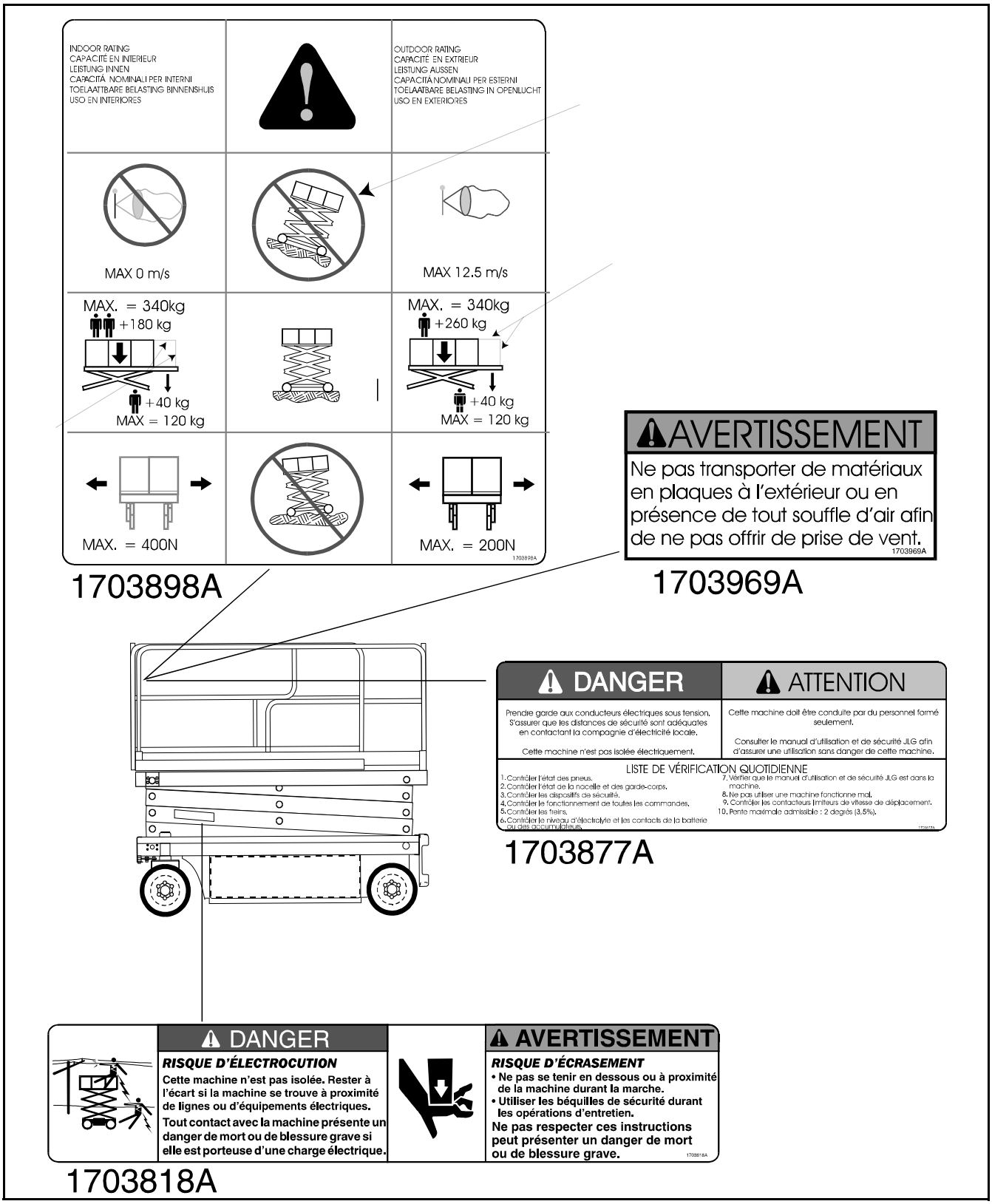
INDOOR RATING
CAPACITÉ EN INTERIEUR
LEISTUNG INNEN
CAPACITÁ NOMINALI PER INTERNI
TOELAATBARE BELASTING BINNENSHUIS
USO EN INTERIORES
OUTDOOR RATING
CAPACITÉ EN EXTRIEUR
LEISTUNG AUSSEN
CAPACITÁ NOMINALI PER ESTERNI
TOELAATBARE BELASTING IN OPENLUCHT
USO EN EXTERIORES
MAX 0 m/s
MAX 12.5 m/s
MAX. = 340kg
+180 kg
+40 kg
MAX = 120 kg
MAX. = 340kg
+260 kg
+40 kg
MAX = 120 kg
MAX. = 400N
MAX. = 200N
1703898A
1703898A
AVERTISSEMENT
Ne pas transporter de matériaux en plaques à l'extérieur ou en présence de tout souffle d'air afin de ne pas offrir de prise de vent.
1703969A
1703969A
DANGER
Prendre garde aux conducteurs électriques sous tension. S'assurer que les distances de sécurité sont adéquates en contactant la compagnie d'électricité locale.
Cette machine n'est pas isolée électriquement.
ATTENTION
Cette machine doit être conduite par du personnel formé seulement.
Consulter le manual d'utilisation et de sécurité JLG afin d'assurer une utilisation sans danger de cette machine.
LISTE DE VÉRIFICATION QUOTIDIENNE
1. Contrôler l'état des pneus.
2. Contrôler l'état de la nacelle et des garde-corps.
3. Contrôler les dispositifs de sécurité.
4. Contrôler le fonctionnement de toutes les commandes.
5. Contrôler les freins.
6. Contrôler le niveau d'électrolyte et les contacts de la batterie ou des accumulateurs.
7. Vérifier que le manuel d'utilisation et de sécurité JLG est dans la machine.
8. Ne pas utiliser une machine fonctionne mal.
9. Contrôler les contacteurs limiteurs de vitesse de déplacement.
10. Pente maximale admissible : 2 degrés (3,5%).
1703877A
1703877A
DANGER
RISQUE D'ÉLECTROCUTION
Cette machine n'est pas isolée. Rester à l'écart si la machine se trouve à proximité de lignes ou d'équipements électriques.
Tout contact avec la machine présente un danger de mort ou de blessure grave si elle est porteuse d'une charge électrique.
AVERTISSEMENT
RISQUE D'ÉCRASEMENT
• Ne pas se tenir en dessous ou à proximité de la machine durant la marche.
• Utiliser les béquilles de sécurité durant les opérations d'entretien.
Ne pas respecter ces instructions peut présenter un danger de mort ou de blessure grave.
1703818A
1703818A

Figure 3-3. Emplacement des étiquettes (côté gauche)

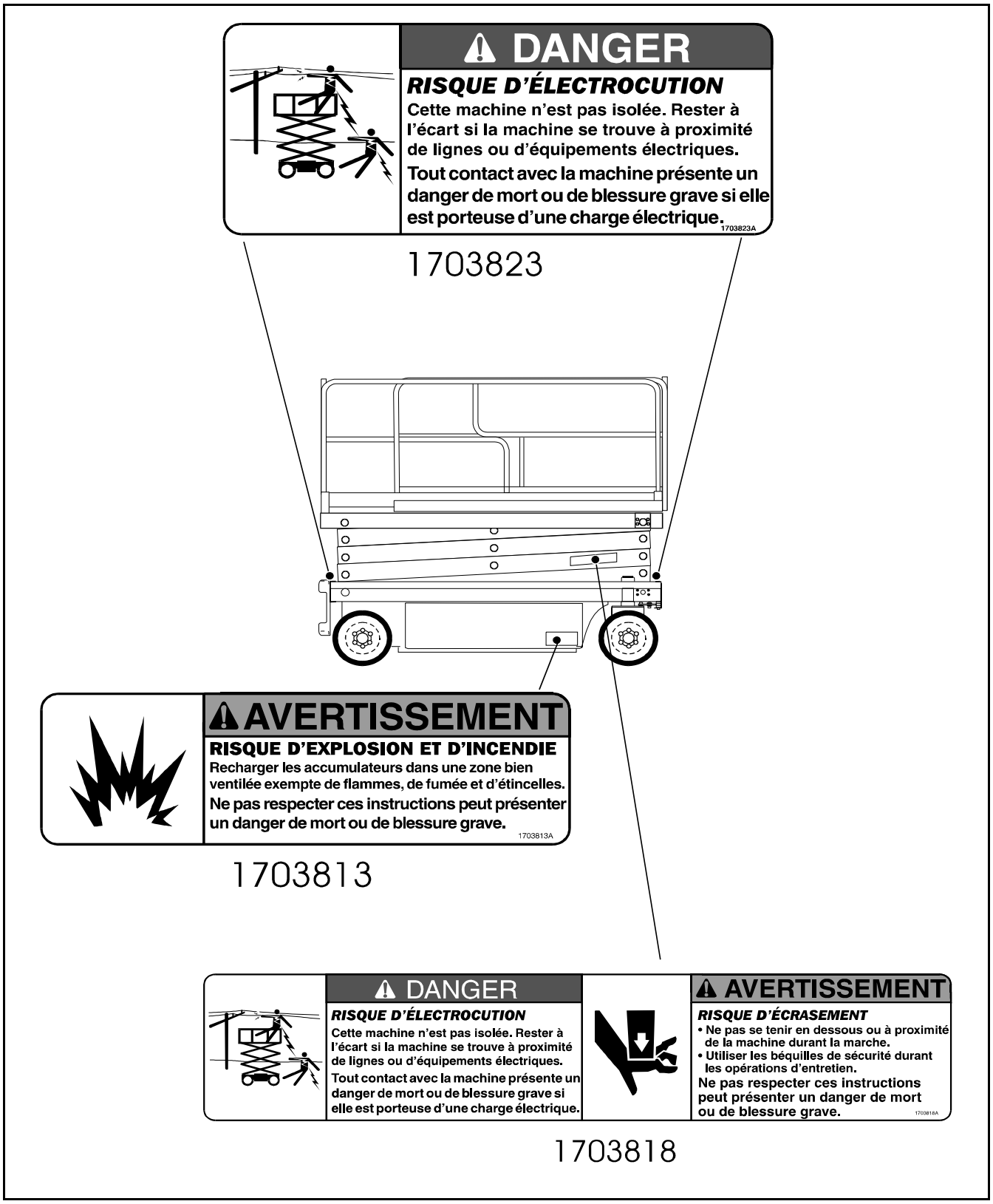
⚠ DANGER
RISQUE D'ÉLECTROCUTION
Cette machine n'est pas isolée. Rester à l'écart si la machine se trouve à proximité de lignes ou d'équipements électriques.
Tout contact avec la machine présente un danger de mort ou de blessure grave si elle est porteuse d'une charge électrique.
1703823A
1703823
⚠ AVERTISSEMENT
RISQUE D'EXPLOSION ET D'INCENDIE
Recharger les accumulateurs dans une zone bien ventilée exempte de flammes, de fumée et d'étincelles.
Ne pas respecter ces instructions peut présenter un danger de mort ou de blessure grave.
1703813A
1703813
⚠ DANGER
RISQUE D'ÉLECTROCUTION
Cette machine n'est pas isolée. Rester à l'écart si la machine se trouve à proximité de lignes ou d'équipements électriques.
Tout contact avec la machine présente un danger de mort ou de blessure grave si elle est porteuse d'une charge électrique.
⚠ AVERTISSEMENT
RISQUE D'ÉCRASEMENT
• Ne pas se tenir en dessous ou à proximité de la machine durant la marche.
• Utiliser les béquilles de sécurité durant les opérations d'entretien.
Ne pas respecter ces instructions peut présenter un danger de mort ou de blessure grave.
1703818A
1703818

Figure 3-4. Emplacement des étiquettes (côté droit)

SECTION 4. FONCTIONNEMENT DE LA MACHINE

4.1 DESCRIPTION

Cette machine est constituée d'une nacelle aérienne automotrice montée sur un mécanisme articulé en « ciseaux ». L'objet de la plate-forme élévatrice est d'amener des personnes avec leur outillage et leurs fournitures à des endroits en hauteur. Cette machine permet également d'atteindre des endroits situés au-dessus de machines ou d'équipements placés au niveau du sol.

La plate-forme élévatrice JLG comporte un poste de commande principal dans la nacelle. Depuis ce poste, le conducteur peut déplacer et diriger la machine en marche avant comme en marche arrière et lever et abaisser la nacelle. La machine dispose également d'un poste de commande au sol qui prend la priorité sur le poste de commande de la nacelle. Les commandes au sol actionnent le levage et l'abaissement de la nacelle. Les commandes au sol sont à utiliser uniquement pour les contrôles avant utilisation et en cas d'urgence pour ramener la nacelle au niveau du sol ou rentrer la rallonge de nacelle si le conducteur à son bord est dans l'incapacité de le faire lui-même.

Des instructions et des mises en garde sont affichées à côté des deux postes de conduite ainsi qu'à d'autres emplacements sur la machine. Il est essentiel que les conducteurs connaissent les instructions et mises en garde figurant sur la machine et qu'ils les passent régulièrement en revue.

La plate-forme élévatrice JLG est conçue pour fonctionner de manière sûre et efficace lorsqu'elle est utilisée et entretenue en respectant les avertissements figurant sur la machine, dans le manuel d'utilisation et de sécurité et dans le manuel de réparation et d'entretien, ainsi que le règlement interne du lieu de travail et toutes les réglementations officielles en vigueur. Comme avec tout autre type de machine, le conducteur joue un rôle majeur en matière d'efficacité et de sécurité. Il est absolument nécessaire que la plate-forme élévatrice JLG soit entretenue régulièrement conformément aux instructions de ce manuel et du manuel de réparation et d'entretien et que tout signe apparent d'entretien insuffisant, de mauvais fonctionnement, d'usure excessive, de dommage ou de modification de la machine soit signalé immédiatement à son propriétaire, au chef de chantier ou au responsable de la sécurité afin que la machine soit mise hors service jusqu'à ce que tous les problèmes aient été réglés.

La plate-forme élévatrice JLG n'est pas conçue pour le levage de matériel autre que les fournitures dont le personnel à bord de la nacelle a besoin pour l'exécution de sa tâche. Les fournitures ou outils dépassant de la nacelle sont interdits. La plate-forme élévatrice ne devra pas être utilisée en guise de chariot élévateur, de grue ou de soutien pour des structures en hauteur ni pour pousser ou tirer un autre objet.

La plate-forme élévatrice JLG utilise des vérins et moteurs hydrauliques pour assurer les divers mouvements de la machine. Ces organes hydrauliques sont commandés par des électrovannes hydrauliques, actionnées à partir des commutateurs et leviers de commande. Les vitesses de déplacement sont contrôlées par un commutateur à bascule qui permet de passer successivement en mode lent puis rapide. Les fonctions commandées par des commutateurs à bascule ou des boutons-poussoirs sont du type marche-arrêt.

La plate-forme élévatrice JLG est une machine à deux roues motrices dont le couple de traction est fourni par des moteurs hydrauliques situés sur chacune des roues motrices. Les roues arrière sont équipées d'un frein à ressort de serrage et à débrayage hydraulique. Ces freins se serrent automatiquement lorsque la commande de déplacement (manette) est ramenée à sa position de repos.

La capacité de charge de la nacelle des différents modèles de plate-forme élévatrice est la suivante :

Modèle 1932E2 - 227 kg
Modèle 2032E2 - 340 kg
Modèle 2646E2 - 340 kg
Modèle 3246E2 - 315 kg

Le poids embarqué doit être uniformément réparti sur la nacelle. Le poids total combiné du personnel, de l'outillage et des fournitures ne doit pas dépasser la valeur indiquée ci-dessus.

La nacelle devra être levée uniquement si la machine est stationnée sur une surface ferme, horizontale et uniforme.

4.2 GÉNÉRALITÉS

Cette section fournit les renseignements nécessaires pour l'utilisation de la machine. Elle décrit notamment les opérations de démarrage, d'arrêt, de déplacement, de direction, de stationnement, de chargement de la nacelle et de transport de la machine. Il est important que le conducteur lise et comprenne ces instructions avant d'utiliser la machine.

4.3 FONCTIONNEMENT DU MOTEUR

Sélecteur d'alimentation

Le sélecteur d'alimentation permet de diriger le courant fourni par les accumulateurs vers le poste de commande choisi. Lorsque le sélecteur est en position Sol, les accumulateurs alimentent le bouton d'arrêt d'urgence du poste de commande au sol. Lorsque le sélecteur est en position Nacelle, les accumulateurs alimentent le bouton d'arrêt d'urgence du poste de commande de la nacelle. Le sélecteur d'alimentation doit être placé en position Arrêt lors de la recharge des accumulateurs et/ou du stationnement de la machine pour la nuit.

Bouton d'arrêt d'urgence

En position de marche (bouton sorti), ce bouton commande, selon le cas, l'alimentation électrique des commandes au sol ou celle des commandes de la nacelle. En outre, ce bouton peut être utilisé pour couper l'alimentation des commandes en cas d'urgence (pousser le bouton en position rentrée).

Activation des moteurs

Lorsque le sélecteur d'alimentation est dans la position choisie (nacelle ou sol), que le bouton d'arrêt d'urgence approprié est en position de marche et qu'un bouton ou levier de commande est actionné et maintenu en position, le moteur correspondant s'enclenche et exécute la commande choisie. Pour l'utilisation des commandes au sol, il est nécessaire de tenir le sélecteur d'alimentation en position Sol pendant que la commande est actionnée. Sur le pupitre de la nacelle, le bouton de levage s'utilise en conjonction avec le bouton d'activation ; pour conduire, la manette de déplacement doit être activée en conjonction avec la gâchette rouge.

⚠ ATTENTION

SI UNE PANNE DE MOTEUR NÉCESSITE UN ARRÊT NON PRÉVU DE LA MACHINE, EN DÉTERMINER ET EN CORRIGER LA CAUSE AVANT DE REMETTRE LA MACHINE EN SERVICE.

⚠ IMPORTANT

TOUJOURS PLACER LE SÉLECTEUR D'ALIMENTATION ET LE BOUTON D'ARRÊT D'URGENCE EN POSITION « ARRÊT » LORSQUE LA MACHINE N'EST PAS EN SERVICE.

4.4 MONTÉE ET DESCENTE (LEVAGE)

⚠ AVERTISSEMENT

NE PAS LEVER LA NACELLE SI LA MACHINE N'EST PAS SUR UNE SURFACE FERME ET HORIZONTALE SANS TROUS NI OBSTACLES.

REMARQUE : *La fonction de levage ne fonctionne pas si la gâchette rouge de la manette est enfoncée.*

Montée

1. Si la machine est éteinte, placer le sélecteur d'alimentation dans la position désirée (nacelle ou sol)
2. Placer le bouton d'arrêt d'urgence correspondant en position de marche.
3. Depuis le poste de commande au sol, placer le bouton de levage en position haute et l'y maintenir jusqu'à ce que la hauteur désirée soit atteinte. Depuis le poste de commande de la nacelle, appuyer sur le bouton d'activation et le maintenir enfoncé, pousser le bouton de levage vers l'avant (monter) et l'y maintenir jusqu'à ce que la hauteur désirée soit atteinte. Le bouton de levage s'utilise en conjonction avec le bouton d'activation.

Descente

⚠ AVERTISSEMENT

S'ASSURER QUE PERSONNE NE SE TROUVE À PROXIMITÉ DES BRAS ARTICULÉS AVANT D'ABAISSER LA NACELLE.

Depuis le poste de commande au sol, placer le bouton de levage en position basse et l'y maintenir jusqu'à ce que la hauteur désirée soit atteinte ou que la nacelle soit complètement abaissée. Depuis le poste de commande de la nacelle, appuyer sur le bouton d'activation et tirer le bouton de levage vers l'arrière (descendre) et l'y maintenir jusqu'à ce que la hauteur désirée soit atteinte ou que la nacelle soit complètement abaissée. Le bouton de levage s'utilise en conjonction avec le bouton d'activation.

⚠ AVERTISSEMENT

NE PAS ABAISSER LA NACELLE AVANT D'AVOIR COMPLÈTEMENT RENTRÉ SA RALLONGE.

4.5 RALLONGE DE NACELLE

Allongement manuel de la nacelle

La machine est équipée d'une rallonge de nacelle mécanique qui offre environ 90 cm supplémentaires à l'avant de la nacelle pour faciliter l'accès au lieu de travail. Pour allonger la nacelle, extraire les goujons à sangles situés de part et d'autre de l'avant de la rallonge de nacelle, rallonger la nacelle puis remettre les goujons en place. Ne pas conduire la plate-forme élévatrice si la rallonge de nacelle n'est pas correctement bloquée. Pour rentrer la rallonge, extraire les goujons, rentrer la rallonge et remettre les goujons en place. Ne pas conduire la plate-forme élévatrice si la rallonge de nacelle n'est pas correctement bloquée. La capacité maximale de la rallonge de nacelle est 120 kg (1 passager).

4.6 DIRECTION

Pour diriger la machine, le commutateur de direction commandé au pouce, au sommet de la manette, doit être poussé à droite pour les déplacements vers la droite et à gauche pour les déplacements vers la gauche. Lorsqu'il est relâché, ce commutateur revient à sa position de repos et les roues restent dans la position choisie. Pour redresser les roues, appuyer sur le côté opposé du commutateur jusqu'à ce que les roues soient alignées.

4.7 DÉPLACEMENTS (CONDUITE)

⚠ AVERTISSEMENT

NE PAS SE DÉPLACER AVEC LA NACELLE EN HAUTEUR, SAUF SUR UNE SURFACE LISSE, FERME ET HORIZONTALE SANS OBSTACLES NI TROUS.

POUR ÉVITER TOUTE PERTE DE MAÎTRISE OU RISQUE DE BASCULEMENT SUR LES PENTES ET LES DÉVERS, NE PAS CONDUIRE LA MACHINE SUR DES SOLS DE PENTE OU DÉVERS SUPÉRIEUR À CELUI INDIQUÉ POUR LA MACHINE.

⚠ AVERTISSEMENT

SE DÉPLACER SUR LES PENTES EN POSITION « LENTE » UNIQUEMENT. FAIRE PREUVE D'UNE EXTRÊME PRUDENCE LORS DES DÉPLACEMENTS EN MARCHE ARRIÈRE OU AVEC LA NACELLE EN HAUTEUR, EN PARTICULIER LORSQUE LA MACHINE SE TROUVE À MOINS DE 2 MÈTRES D'UN OBSTACLE.

POUR REDESCENDRE EN MARCHE ARRIÈRE UNE PENTE GRAVIE EN MARCHE AVANT, TAPOTER LÉGÈREMENT LA MANETTE VERS L'AVANT AFIN DE S'ASSURER QUE LES FREINS SONT DÉBRAYÉS AVANT D'ENTAMER LA DESCENTE.

⚠ AVERTISSEMENT

S'ASSURER QUE LA RALLONGE DE NACELLE EST CORRECTEMENT BLOQUÉE AVANT TOUT DÉPLACEMENT DE LA MACHINE.

REMARQUE : *La machine est équipée d'un dispositif anti-nid-de-poule qui s'abaisse automatiquement lorsque la nacelle est levée ou qu'un portillon est ouvert. Si ce dispositif ne s'abaisse pas complètement, la commande de déplacement est désactivée jusqu'à l'abaissement complet de la nacelle.*

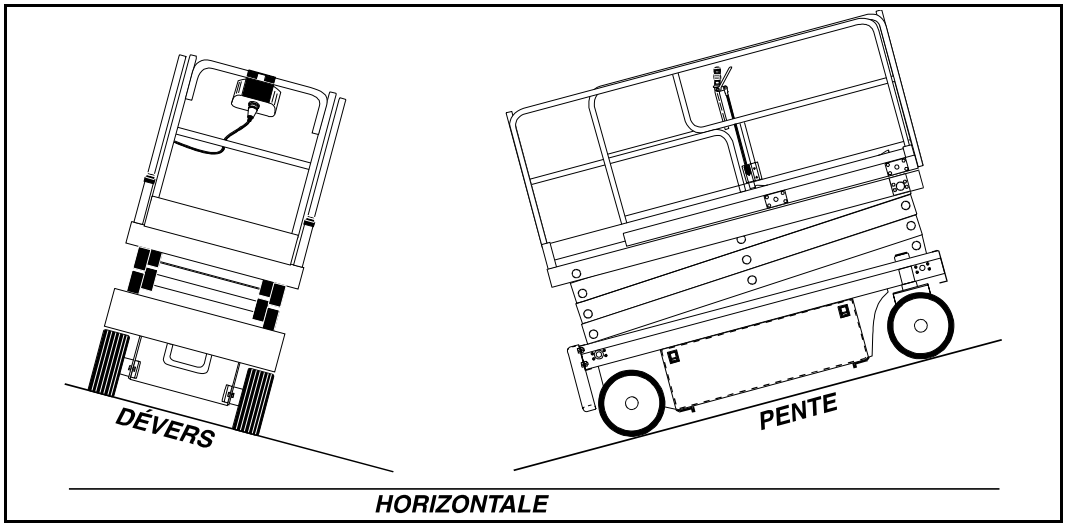

Figure 4-1. Pentes et dévers

REMARQUE : *La commande de déplacement de la machine ne fonctionne pas lorsque la nacelle est en hauteur et qu'un portillon est ouvert.*

Déplacement en marche avant

1. Placer le sélecteur d'alimentation du poste de commande au sol en position Nacelle.
2. Placer le bouton d'arrêt d'urgence du poste de commande de la nacelle en position Marche.
3. Placer le sélecteur de vitesse de déplacement en mode lent ou rapide.
4. Serrer la manette pour enfoncer la gâchette rouge, déplacer la manette vers l'avant et l'y maintenir pendant toute la durée du déplacement.

⚠ IMPORTANT

DANS UNE PENTE, LA TRACTION MAXIMALE AVEC LE MODÈLE 1932E2 EST OBTENUE EN MARCHE ARRIÈRE. UTILISER LA MARCHE ARRIÈRE POUR CHARGER LA MACHINE SUR UN CAMION OU LORSQUE LA TRACTION EN MARCHE AVANT N'EST PAS SUFFISANTE.

Déplacement en marche arrière

1. Placer le sélecteur d'alimentation du poste de commande au sol en position Nacelle.
2. Placer le bouton d'arrêt d'urgence du poste de commande de la nacelle en position de marche.
3. Serrer la manette pour enfoncer la gâchette rouge, déplacer la manette vers l'arrière et l'y maintenir pendant toute la durée du déplacement. Pour augmenter la vitesse de déplacement, tirer la manette complètement vers l'arrière, ce qui fait fonctionner la machine en régime élevé.

⚠ AVERTISSEMENT

S'ASSURER QUE LES GOUJONS DE BLOCAGE DE LA RALLONGE DE NACELLE SONT EN PLACE AVANT TOUT DÉPLACEMENT DE LA MACHINE.

4.8 STATIONNEMENT ET RANGEMENT

REMARQUE : *Lors du stationnement des machines électriques pour la nuit, il est conseillé de recharger les accumulateurs conformément aux instructions de la section 2 afin d'assurer leur bon état de charge pour la journée de travail suivante.*

Stationner et ranger la machine de la manière suivante :

1. Conduire la machine jusqu'à un endroit relativement bien protégé et bien aéré.
2. S'assurer que la nacelle est en position basse.
3. Placer le bouton d'arrêt d'urgence en position d'arrêt.
4. Si nécessaire, couvrir les panonceaux d'instructions, d'avertissement et de mise en garde pour les protéger.
5. Pour un stationnement de longue durée de la machine, placer des cales sous deux roues au minimum.
6. Mettre le sélecteur en position d'arrêt et ôter la clé pour interdire toute utilisation de la machine par des personnes non autorisées.

4.9 CHARGEMENT DE LA NACELLE

La charge maximale nominale de la nacelle est indiquée sur un panonceau placé dans la nacelle et sur la plaque signalétique du fabricant fixée à l'avant de la machine. Cette valeur n'est valable que dans les conditions suivantes :

1. La machine repose sur une surface lisse, ferme et horizontale.
2. Tous les dispositifs de freinage sont engagés.
3. La charge maximale de la nacelle de chacun des modèles dans sa version standard est la suivante :

   Modèle 1932E2 - 227 kg
   Modèle 2032E2 - 340 kg
   Modèle 2646E2 - 340 kg
   Modèle 3246E2 - 315 kg

4. La charge maximale de la rallonge de nacelle manuelle est 120 kg (1 passager).

Le poids embarqué doit être uniformément réparti sur la nacelle. Le poids total combiné du personnel, de l'outillage et des fournitures ne doit pas dépasser la valeur indiquée ci-dessus.

4.10 BÉQUILLE DE SÉCURITÉ

⚠ AVERTISSEMENT

UTILISER LA BÉQUILLE DE SÉCURITÉ POUR TOUS TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA MACHINE NÉCESSITANT LE LEVAGE DES BRAS ARTICULÉS.

Pour déployer la béquille de sécurité, lever la nacelle puis extraire la béquille de sa fixation et la laisser pendre en position verticale. Abaisser la nacelle jusqu'à ce que la béquille repose sur le point du bras articulé prévu à cet effet. Les travaux d'entretien peuvent alors débuter.

Pour ranger la béquille de sécurité, lever la nacelle de façon à ce que la béquille puisse être tournée dans le sens inverse des aiguilles d'une montre jusqu'à ce qu'elle s'appuie sur la fixation prévue à cet effet.

4.11 ARRIMAGE ET LEVAGE

Lors du transport de la machine, la rallonge de nacelle doit être complètement rentrée et la nacelle en position basse. La machine doit être solidement arrimée au plateau de la remorque ou du camion de transport. La machine comporte un œil d'arrimage dans chacun des quatre coins du châssis afin d'immobiliser la machine durant le transport. Consulter les instructions d'arrimage sur la figure 4-2.

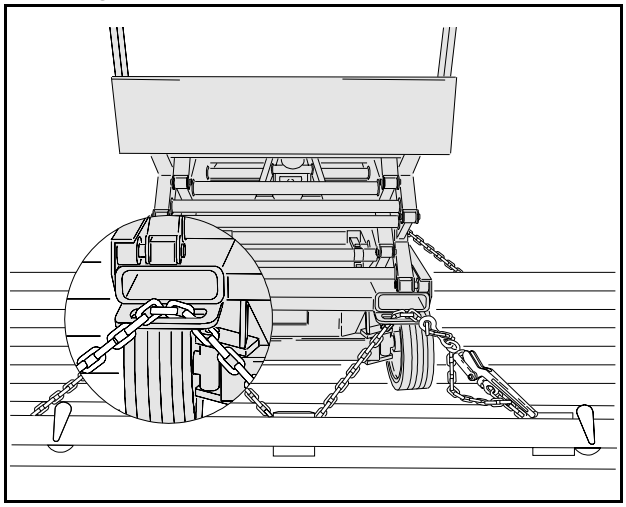

Figure 4-2. Arrimage de la plate-forme élévatrice Série E2 (avant et arrière)

Levage

S'il devient nécessaire de soulever la machine, le faire à l'aide d'un chariot élévateur. Tous les modèles présentent un passage de fourche à l'avant et à l'arrière de la machine. Il est très important que le conducteur du chariot élévateur soulève la machine uniquement par les points prévus à cet effet.

REMARQUE : *Ne pas soulever la machine par les côtés.*

REMARQUE : *Les chariots élévateurs, grues et autres dispositifs de levage doivent pouvoir soulever les poids suivants : 1932E2 - 1 188 kg ; 2032E2 - 2 146 kg ; 2646E2 - 2 132 kg; 3246E2 - 28112 kg.*

4.12 REMORQUAGE

Il n'est pas conseillé de remorquer cette machine, sauf en cas d'urgence, du type mauvais fonctionnement de la machine ou panne totale d'alimentation. Les instructions de remorquage d'urgence figurent en section 6 de ce manuel.

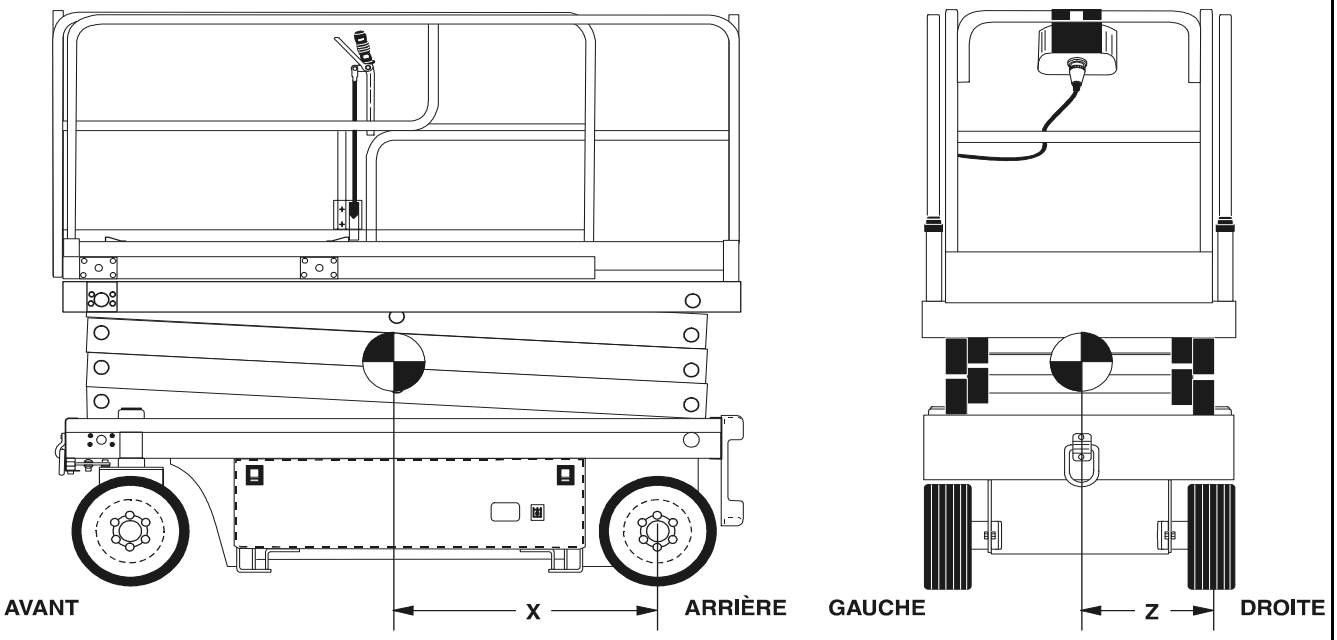

MODÈLE	ESSIEU AVANT (kg)	ESSIEU ARRIÈRE (kg)	P.V. (kg)	EMPATTE-MENT (cm)	X (cm)	Z (cm)
1932E2	603	617	1188	117	79	39
2032E2	982	837	2146	174	90	34
2646E2	932	982	2132	174	86	52
3246E2	932	1297	2812	174	93	52

Figure 4-3. Tableau de levage

SECTION 5. ÉQUIPEMENT EN OPTION

5.1 AVERTISSEUR DE DÉPLACEMENT

La machine peut être équipée d'un avertisseur de déplacement, monté directement sous le pupitre de commande au sol. Il produit un signal sonore lorsque la machine est en mode de déplacement. Il se déclenche aussi bien en marche avant qu'en marche arrière, pour avertir le personnel de chantier des déplacements de la machine.

5.2 AVERTISSEUR DE MOUVEMENT

La machine peut être équipée d'un avertisseur de mouvement, monté directement sous le pupitre de commande au sol. Il produit un signal sonore lorsque la machine est en mode de déplacement ou de levage. Il se déclenche lors de la marche avant, de la marche arrière, du levage ou de l'abaissement de la nacelle, pour avertir le personnel de chantier du déplacement ou du levage de la machine.

5.3 AVERTISSEUR DE DESCENTE

La machine peut être équipée d'un avertisseur de descente, monté directement sous le pupitre de commande au sol. Il produit un signal sonore lorsque la commande de levage de la nacelle est placée en position de descente. Il avertit le personnel de chantier du danger que présentent les mouvements des bras articulés.

5.4 PRISE DE COURANT 110 V

La machine peut être équipée d'une prise double 110 V, montée sur le rebord inférieur de la nacelle. La prise est reliée à une fiche sur le châssis de la machine, qui peut être branchée sur une prise secteur au sol.

5.5 LAMPES DE TRAVAIL POUR LA NACELLE

La machine peut être équipée de deux lampes de travail sur la nacelle, montées sur le garde-corps gauche, l'une à l'avant, l'autre à l'arrière, pour fournir un éclairage supplémentaire au conducteur. Chaque lampe est équipée d'un interrupteur. Cette option n'est pas compatible avec le garde-corps rabattable.

5.6 PNEUS PLEINS RAINURÉS

La machine peut être équipée de pneus pleins rainurés. Contrairement aux pneus non marquants, ces pneus peuvent laisser des traces de freinage noires sur les sols et autres surfaces.

5.7 GYROPHARE

La machine peut être équipée d'un gyrophare orange monté entre les bras à l'arrière de la machine. Lorsque la machine est sous tension, le gyrophare s'enclenche et fournit un avertissement visuel signalant le fonctionnement de la machine.

5.8 INDICATEUR DE CHARGE DES ACCUMULATEURS

La machine peut être équipée d'un indicateur de charge, monté sur le pupitre de commande de la nacelle. L'indicateur de charge fournit une indication visuelle de l'état de charge des accumulateurs.

5.9 GARDE-CORPS RABATTABLE

La machine peut être équipée d'un garde-corps rabattable (modèle 2032 uniquement), qui permet au conducteur d'amener la machine dans des endroits où l'espace en hauteur n'est pas suffisant pour la nacelle. Le garde-corps rabattable offre un dégagement en hauteur supplémentaire dans les espaces de travail restreints.

5.10 CORDON D'ATTACHE DE LA CLÉ

La machine peut être équipée d'une sangle qui se fixe sur le pupitre de commande au sol afin d'attacher la clé à la machine.

5.11 RAIL DE CHARGEMENT DE PANNEAUX

La machine peut être équipée de rails de chargement de panneaux. Ces rails sont conçus pour permettre au conducteur de charger des panneaux de cloison sèche, de contreplaqué, de couverture, etc., par soulèvement de la rampe supérieure du garde-corps arrière afin de dégager une hauteur suffisante pour le passage de ces panneaux.

Page laissée blanche délibérément

SECTION 6. PROCÉDURES D'URGENCE

6.1 GÉNÉRALITÉS

Cette section indique quelles procédures suivre et quelles commandes et dispositifs utiliser en cas d'urgence durant le fonctionnement de la machine. Avant d'utiliser la machine et à intervalles réguliers par la suite, le manuel de l'utilisateur devra être relu en entier, y compris cette section, par tout le personnel dont les responsabilités comprennent toute activité ou tout contact avec la machine.

6.2 REMORQUAGE D'URGENCE

Bien qu'il soit interdit de remorquer cette machine, des moyens de déplacer la machine ont été prévus pour les cas de mauvais fonctionnement, de panne d'alimentation ou de chargement sur un camion. Les directives suivantes sont à utiliser UNIQUEMENT pour les déplacements d'urgence vers une zone de réparation adéquate ou pour le chargement de la machine sur un camion. Ces instructions figurent également sur une étiquette apposée sur le châssis à l'arrière de la machine.

1. Bien caler les roues.
2. Tourner le robinet noir de la vanne de régulation principale à fond dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour débrayer les moteurs de roues.
3. À l'aide d'une clé de 20 mm, desserrer le frein de stationnement en plaçant les cames de freins en position horizontale.
4. Utiliser le matériel nécessaire pour enlever les cales et déplacer la machine jusqu'à une zone de réparation adéquate ou la charger sur le camion.

Après avoir remorqué la machine, effectuer les opérations suivantes :

1. Placer la machine sur une surface ferme et horizontale
2. Bien caler les roues.
3. À l'aide d'une clé de 20 mm, engager le frein de stationnement en plaçant les cames de freins en position verticale.
4. Tourner le robinet noir de la vanne de régulation principale à fond dans le sens des aiguilles d'une montre pour embrayer les moteurs de roues.
5. Ôter les cales des roues.

6.3 COMMANDES D'URGENCE ET LEUR EMPLACEMENT

Bouton d'arrêt d'urgence

Ces gros boutons rouges, situés l'un sur le pupitre de commande au sol, l'autre sur le pupitre de la nacelle, arrêtent immédiatement la machine lorsqu'ils sont enfoncés.

⚠ AVERTISSEMENT

CONTRÔLER LA MACHINE QUOTIDIENNEMENT POUR S'ASSURER QUE LE BOUTON D'ARRÊT D'URGENCE EST EN PLACE ET QUE LES PANONCEAUX D'INSTRUCTIONS DES COMMANDES AU SOL SONT À LEUR PLACE ET LISIBLES.

Sélecteur d'alimentation

Le sélecteur d'alimentation à clé, situé sur le pupitre de commande au sol, peut également être utilisé pour éteindre la machine en cas d'urgence. Pour éteindre la machine, placer le sélecteur d'alimentation dans sa position d'arrêt (O).

Poste de commande au sol

Le poste de commande au sol se trouve sur le côté gauche du châssis de la machine. Les commandes de ce pupitre permettent d'avoir la priorité sur les commandes de la nacelle et de commander les fonctions de montée et descente de la nacelle depuis le sol. Pour cela, placer le sélecteur d'alimentation en position Sol et utiliser le bouton de levage pour faire monter ou descendre la nacelle.

Descente manuelle

La soupape de descente manuelle sert à abaisser la plate-forme à l'aide de la gravité en cas de panne d'alimentation générale. La commande de descente manuelle se trouve à l'arrière derrière l'échelle.

- **1932E2/2032E2/2632E2** - Ces modèles sont tous équipés d'une poignée de descente manuelle qui ouvre le tiroir de soupape et abaisse la plate-forme.
- **2646E2/3246E2 équipés d'un levier de descente manuelle** - Appuyer sur le levier de descente manuelle pour ouvrir le tiroir de soupape et abaisser la plate-forme.
- **2646E2/3246E2 équipés d'une pompe de descente manuelle -** Procéder comme suit :

1. Tourner le bouton (vers la droite) de la soupape de descente jusqu'à ce qu'elle soit complètement fermée.
2. Poser la poignée et actionner la pompe jusqu'à ce que la vanne d'arrêt s'ouvre et la vitesse de descente désirée soit atteinte.
3. Une fois la plate-forme complètement abaissée, tourner le bouton de la soupape de descente (vers la gauche) pour ouvrir de nouveau la soupape et remettre la poignée en position d'arrimage.

6.4 FONCTIONNEMENT EN CAS D'URGENCE

Utilisation des commandes au sol

VEILLER À BIEN SAVOIR COMMENT UTILISER LES COMMANDES AU SOL EN CAS D'URGENCE.

Le personnel au sol doit connaître les caractéristiques de fonctionnement de la machine et le fonctionnement de ses commandes au sol. Sa formation doit couvrir le fonctionnement de la machine, la lecture et la compréhension de cette section ainsi que des séances pratiques d'utilisation des commandes en cas d'urgence.

Conducteur incapable de commander la machine

SI LE CONDUCTEUR DE LA NACELLE EST COINCÉ, PIÉGÉ OU DANS L'INCAPACITÉ DE FAIRE FONCTIONNER OU DE COMMANDER LA MACHINE :

1. Faire fonctionner la machine depuis les commandes au sol UNIQUEMENT avec l'aide des personnes ou du matériel (grues, palans, etc.) éventuellement nécessaires pour écarter le danger ou le problème en toute sécurité.
2. D'autres personnes qualifiées présentes sur la nacelle peuvent également utiliser les commandes de la nacelle. NE PAS CONTINUER SI LES COMMANDES NE FONCTIONNENT PAS NORMALEMENT.
3. Utiliser des grues, chariots élévateurs et autres machines disponibles pour évacuer les occupants de la nacelle et stabiliser le mouvement de la machine dans le cas où les commandes de la machine sont inadéquates ou fonctionnent mal.

Nacelle restant accrochée en hauteur

Si la nacelle se bloque ou reste accrochée à des structures ou du matériel en hauteur, interrompre toute utilisation de la machine, depuis la nacelle comme depuis le sol, jusqu'à ce que le conducteur et tout le personnel aient regagné un endroit sûr. C'est seulement à ce moment que la nacelle pourra être dégagée par le personnel et le matériel nécessaires. Ne pas utiliser de commandes qui amèneraient une ou plusieurs roues à quitter le sol.

Redressement d'une machine renversée

Placer un chariot élévateur de capacité suffisante ou un matériel équivalent sous la partie levée du châssis. Utiliser une grue ou autre dispositif de levage pour soulever la nacelle pendant que le châssis est abaissé par le chariot élévateur.

Contrôle après incident

À la suite de tout incident, contrôler la machine avec soin et vérifier le fonctionnement de toutes les commandes, d'abord depuis le pupitre au sol, ensuite depuis le pupitre de la nacelle. Ne pas lever la nacelle à plus de 3 mètres avant d'être sûr que tous les dégâts éventuels ont été réparés et que toutes les commandes de la machine fonctionnent correctement.

6.5 DÉCLARATION D'INCIDENT

Il est impératif que JLG Industries, Inc. soit informé immédiatement de tout incident impliquant un produit JLG. Même en l'absence de dommage matériel ou corporel apparent, contacter par téléphone le service de sécurité et fiabilité des produits (Product Safety and Reliability Department) de l'usine et fournir tous les détails nécessaires.

Le fait de ne pas informer le constructeur d'un incident impliquant un produit JLG Industries dans les 48 heures qui suivent cet incident peut suffire à annuler tout recours à la garantie pour la machine en question.

Corporate Office
JLG Industries, Inc.
1 JLG Drive
McConnellsburg PA. 17233-9533
USA
Phone: (717) 485-5161
Customer Support Toll Free: (877) 554-5438
Fax: (717) 485-6417

JLG Worldwide Locations

JLG Industries (Australia)
P.O. Box 5119
11 Bolwarra Road
Port Macquarie
N.S.W. 2444
Australia
Phone: (61) 2 65 811111
Fax: (61) 2 65 810122

JLG Industries (UK)
Unit 12, Southside
Bredbury Park Industrial Estate
Bredbury
Stockport
SK6 2sP
England
Phone: (44) 870 200 7700
Fax: (44) 870 200 7711

JLG Deutschland GmbH
Max Planck Strasse 21
D-27721 Ritterhude/Ihlpohl
Bei Bremen
Germany
Phone: (49) 421 693 500
Fax: (49) 421 693 5035

JLG Industries (Italia)
Via Po. 22
20010 Pregnana Milanese - MI
Italy
Phone: (39) 02 9359 5210
Fax: (39) 02 9359 5845

JLG Latino Americana Ltda.
Rua Eng. Carlos Stevenson,
80-Suite 71
13092-310 Campinas-SP
Brazil
Phone: (55) 19 3295 0407
Fax: (55) 19 3295 1025

JLG Europe B.V.
Jupiterstraat 234
2132 HJ Foofddorp
The Netherlands
Phone: (31) 23 565 5665
Fax: (31) 23 557 2493

JLG Industries (Norge AS)
Sofeimyrveien 12
N-1412 Sofienyr
Norway
Phone: (47) 6682 2000
Fax: (47) 6682 2001

JLG Polska
Ul. Krolewska
00-060 Warsawa
Poland
Phone: (48) 91 4320 245
Fax: (48) 91 4358 200

JLG Industries (Europe)
Kilmartin Place,
Tannochside Park
Uddingston G71 5PH
Scotland
Phone: (44) 1 698 811005
Fax: (44) 1 698 811055

JLG Industries (Pty) Ltd.
Unit 1, 24 Industrial Complex
Herman Street
Meadowdale
Germiston
South Africa
Phone: (27) 11 453 1334
Fax: (27) 11 453 1342

Plataformas Elevadoras
JLG Iberica, S.L.
Trapadella, 2
P.I. Castellbisbal Sur
08755Castellbisbal
Spain
Phone: (34) 93 77 24700
Fax: (34) 93 77 11762

JLG Industries (Sweden)
Enkopingsvagen 150
Box 704
SE - 175 27 Jarfalla
Sweden
Phone: (46) 8 506 59500
Fax: (46) 8 506 59534